

VII

ADOLPHE MONOD

ADOLPHE MONOD

L'histoire des idées conserve toute son importance, quelle que soit l'étendue du théâtre où elles se produisent. A vrai dire elles préparent plutôt le drame qu'elles ne le jouent. Il n'est pas nécessaire de tomber dans l'idéalisme fataliste et panthéiste de Hegel pour reconnaître que les choses extérieures reproduisent au dehors les mouvements de la pensée ou plutôt de l'âme humaine, car cette histoire intérieure n'appartient pas à la logique pure ; elle est gouvernée par la liberté comme le monde lui-même. C'est parfois dans une chambre haute comme à Jérusalem ou dans une cellule de moine comme à Wittemberg qu'une nouvelle période de l'esprit humain prend naissance, semblable à un grand fleuve dont la source est cachée sur quelque sommet perdu. Rien ne paraît

moins digne d'attention que le protestantisme français contemporain quand on le compare au catholicisme de notre époque, si ardent, si provocant parfois, si habile à remuer de grandes masses. Et cependant cette minorité infime qu'on a longtemps ignorée a eu de nos jours une vie intellectuelle et religieuse très-intense et très-féconde. Les idées qu'elle a remuées et contribué à mettre en circulation dans l'atmosphère intellectuelle du XIX^e siècle sont bien celles qui, au point de vue religieux, ont le plus d'importance et d'opportunité et qui, une fois sorties de la période d'élaboration, pourront agir avec efficacité sur la pensée de notre génération.

N'oublions pas d'ailleurs que le protestantisme français est une branche de cette grande puissance intellectuelle et morale qui s'appelle la Réformation. Celle-ci a marqué de son empreinte toute une portion de l'Europe et du monde; elle est un des plus énergiques facteurs historiques des temps modernes. Tout ce qui se rapporte au protestantisme a donc le plus haut intérêt pour quiconque s'élève au-dessus du préjugé, catholique... ou chinois, qui ne connaît rien au-delà de ses frontières intellectuelles. J'ajoute que le protestantisme n'enlève point à l'esprit français ces dons de clarté et de précision qui en font le plus puissant instrument de diffusion pour une pensée. Aussi les diverses tendances qui ont agité en Europe les Églises de la Réforme au XIX^e siècle ont-elles acquis en

France un degré nouveau de netteté qui a suffi pour hâter leur marche soit de progrès soit de dégénérescence. C'est ainsi que l'histoire du protestantisme français a réagi sur l'histoire générale du protestantisme et par là sur l'histoire de notre époque comme on s'en apercevra surtout plus tard.

Si nous cherchons à relever le trait caractéristique de la crise protestante au XIX^e siècle, nous reconnaitrons qu'elle se résume dans une double lutte, tour à tour, ou tout ensemble théologique et ecclésiastique. La foi de la Réforme avait partout subi l'influence du XVIII^e siècle. Le souffle orageux de négation avait passé jusque sur le désert où s'était réfugié l'héroïsme de la réforme française mutilée et proscrite. Le XVIII^e siècle n'a pas encore disparu de l'horizon dans les flots de sang d'une lutte gigantesque, semblable à ces rouges couchants d'un soleil de feu que, sous le coup de tant de tragiques événements, le sentiment religieux se ranime avec une sorte d'exaltation. Nous avons retrouvé les effets de cette rénovation au sein du catholicisme. Le protestantisme n'y échappe pas. Le commencement du siècle est caractérisé par un grand réveil religieux. Mêlé de spéculation et de mysticisme en Allemagne, il exagère en Angleterre l'orthodoxie étroite du XVII^e siècle, mais il y porte une ferveur de dévotion et une ardeur de conquête qui lui donnent une puissance d'expansion extraordinaire. Quand la paix

rouvrit le continent à l'influence anglaise, le protestantisme dans les pays de langue française subit le contrecoup du mouvement religieux de la Grande-Bretagne. Il y fut transporté tel quel. Lorsqu'il eût rallié à lui une fraction importante des protestants, la lutte ne pouvait manquer d'éclater entre ses adhérents et les survivants du supranaturalisme nuageux et insuffisant qui avait fait de la tolérance une religion, après avoir tant souffert du contraire. Cette lutte fut de suite tout ensemble religieuse et ecclésiastique. Il ne suffisait pas en effet d'établir le bien fondé de la doctrine orthodoxe, il fallait encore réclamer son droit dans l'Eglise. Cette revendication suffisait pour faire surgir le problème ecclésiastique avec toutes ses complications, elle finira par le pousser de crise en crise à sa véritable issue. Mon intention n'est pas de retracer l'histoire du protestantisme français au XIX^e siècle. Je me bornerai à montrer par quelques-uns de ses plus nobles représentants les principales étapes qu'a parcourues notre rénovation religieuse. Après les premiers temps donnés à une ferveur toute d'enthousiasme, cette rénovation entra dans une voie d'élargissement qui la fit plus ou moins marcher d'accord avec l'école évangélique et libérale d'outre-Rhin. Ses premiers pas dans cette voie sont timides, craintifs par scrupule de conscience et par une activité missionnaire qui veut être sans partage.

Adolphe Monod personnifie cette première

phase de la rénovation religieuse avec autant d'austérité sainte que d'éclat de parole. Ce qu'il y a de remarquable en lui, c'est qu'il a commencé par appartenir tout entier à la théologie du premier réveil religieux sans tomber néanmoins dans des excès de théorie ou de pratique dont le préservait sa haute distinction intellectuelle et morale. Néanmoins on s'aperçoit promptement de la transformation qui s'opère dans sa conception théologique. Elle est aussi incontestable que modérée. Nous verrons même que sur la fin de sa vie elle s'est plutôt ralentie et tempérée que développée.

On aime à voir se dégager des profondeurs de la piété la plus sérieuse une aspiration progressive vers la rénovation théologique. L'orthodoxie stricte s'élargit dans ce grand cœur sous l'effort intense du sentiment chrétien comme un moule trop étroit que rompt un métal précieux en fusion. Chez Verny, que nous ne séparons pas de Robertson, la crise dogmatique aura un caractère plus hardi, plus douloureux aussi, et c'est ce qui en fait l'émouvant intérêt. Chez Vinet elle trouve son équilibre dans la largeur de son développement et elle s'apaise comme une eau qui n'est plus resserrée entre des rives trop étroites. Nous avons ainsi, personnifiés par des hommes de première distinction, trois moments ou trois phases de cette histoire du réveil religieux français qui n'a point encore dit son dernier mot, mais duquel l'Eglise

attend son affranchissement et son salut, dans la sphère de la pensée comme dans celle de ses institutions. C'est alors seulement qu'elle pourra accomplir toute sa mission au sein d'une démocratie en quête d'une direction morale suffisante.

Je me contenterai pour Adolphe Monod, comme pour Verny et Vinet, d'une simple esquisse. Nous avons l'espoir que la famille du grand prédicateur, qui a déjà tant fait pour la publication de ses œuvres, nous donnera la biographie complète à laquelle ses admirateurs ont droit.

Les éléments de cette étude biographique sont empruntés d'abord aux écrits d'Adolphe Monod. Avec un tel prédicateur, un tel apôtre, la parole, c'est l'homme même, tant elle exprime avec sincérité sa vie morale. Ses manuscrits permettent de saisir sur le vif la pensée première, son inspiration, ses tâtonnements et même ses prières. Quelques publications, devenues introuvables aujourd'hui, telles que ses discours de rentrée à la Faculté de théologie de Montauban et quelques brochures d'occasion, nous ont fourni des renseignements précieux. J'ai enfin largement puisé dans mes souvenirs personnels, car j'ai eu le privilège de connaître Adolphe Monod dès mes jeunes années et d'être plus tard honoré de son amitié. J'ai toujours devant les yeux sa figure si noblement expressive. Je le revois tantôt dans le cercle intime de la famille et de l'amitié, avec son expression

de touchante bonté et de réserve silencieuse ; tantôt dans la chaire du prédicateur, tout illuminé des éclairs de sa vive éloquence, ou dans celle du professeur, avec ce doux rayonnement d'un maître plein d'une tendre sollicitude pour ses disciples. Il m'apparaît enfin sur son lit de mort, alors que la souffrance mettait son sceau d'achèvement sur son front pâli.

Adolphe Monod n'avait pas une prestance majestueuse. Sa taille était de moyenne grandeur, ses traits étaient irréguliers, mais ils portaient le cachet d'une haute distinction morale relevée par la mélancolie propre aux âmes profondes ; son sourire était admirable, c'était une lumière. La parole le transfigurait comme elle fait pour tous les grands maîtres de l'éloquence. Son geste était parfait. Je n'ai entendu que Berryer qui eût une voix d'un timbre aussi harmonieux et pénétrant. Il reste l'une des plus pures gloires du protestantisme français. Nul n'a servi la cause chrétienne avec plus de désintéressement, de largeur de cœur et d'esprit. A la hauteur où l'ont placé l'admiration et la reconnaissance, il appartient à toute l'Eglise évangélique contemporaine. Si la France catholique ou libre-penseuse eût été animée d'un esprit plus large, elle ne se fût pas contentée du vague écho qui lui venait d'un nom illustre au-delà de l'Atlantique comme de la Manche ; elle lui eût donné la gloire littéraire. Il est vrai qu'il ne s'en est pas préoccupé et que ses ambitions portaient plus haut.

I

Adolphe Monod est né à Copenhague, le 21 janvier 1802. Son père, originaire du canton de Vaud, était pasteur de l'Eglise française qui avait été formée par les réfugiés protestants à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes. Homme du caractère le plus intègre en même temps que doué d'un talent oratoire facile, élégant, M. Monod père, à Copenhague comme à Paris, a été entouré de la plus affectueuse estime et a exercé une grande influence qui était presque de la popularité. Il ne dépassait pas le niveau des opinions courantes dans l'Eglise protestante de son temps à Genève et en France. Sa piété était pleine d'onction. Elle était, malgré les lacunes de sa doctrine, douce, bienfaisante et plus propre à entretenir qu'à ranimer la vie religieuse. Jamais il ne se départit de sa tolérance. Il honora grandement le protestantisme dans l'Eglise réformée de Paris, où il exerça un ministère long et respecté, tôt après l'établissement du culte officiel par le premier consul. Rien de plus beau que la vie de famille de ce patriarche à la figure noble et

vénérable, entouré de ses douze enfants étroitement unis entre eux. Madame Monod, née de Coninck, danoise comme l'indique son nom, était le type de l'épouse et de la mère chrétienne. Elle était la grâce et la joie de ce beau foyer. Adolphe Monod y grandit dans une atmosphère de pureté, d'affection, de culture intellectuelle toute classique et il y apprit de son père à parler cette langue correcte, lumineuse, marquée au coin de la bonne école française dont il devait plus tard tirer un grand parti. A Genève, où il se rendit pour faire les études universitaires qui devaient le préparer au ministère évangélique, il suivit le courant théologique de l'époque, dans les pays de langue française, courant sans profondeur qui ne dépassait guère un supranaturalisme indécis. Les négations n'y étaient pas plus articulées que les affirmations; la divinité du Christ était plutôt passée sous silence que repoussée. En France, il eût été dangereux de l'écartier d'une manière formelle. La lettre des symboles subsistait en apparence, mais non l'esprit. On eût dit l'arche sans les tables saintes. Ce qui avait surtout disparu de l'enseignement religieux comme de la piété, c'était ce sentiment profond de la misère et de l'impuissance humaine qui jette le pécheur au pied de la croix pour recevoir la vie nouvelle avec le pardon de la grâce souveraine de Dieu. La justification par la foi avait été plus que la doctrine maîtresse de la Réformation,

elle avait été son grand ressort moral et religieux. C'est ce ressort qui était alors détendu. On se croyait en règle avec Dieu par la simple vertu humaine combinée avec une certaine exactitude de piété et une sincère vénération du protestantisme historique. Adolphe Monod dépeignait lui-même plus tard cette situation de l'Église réformée de France en forçant peut-être quelque peu les couleurs.

« La doctrine des œuvres, disait-il, envahit nos académies, nos chaires, nos pasteurs, nos troupeaux. Notre confession de foi fut oubliée, notre discipline mise à l'écart. La voix des synodes se tut. L'esprit du siècle, la philosophie du jour prirent la place de l'esprit de la Bible. En même temps que la foi, la science se voila. Puisque la Bible devait être moins consultée que l'esprit du siècle, à quoi bon de profondes études pour pénétrer dans le sens de la Bible, quand des études faciles et superficielles suffisaient pour pénétrer dans la philosophie du siècle ? La science passa de mode dans notre clergé. Et à la place des Dumoulin, des Dubosc, des Daillié, des Claude, s'assit un clergé sans lumières. Par là l'Église réformée de France perdit toute considération comme Église. Comme corps social, comme corps industriel, comme corps politique, comme corps moral, elle fut encore respectée, mais comme Église elle ne le fut plus. Alors prit naissance chez les catholiques cette opinion calomnieuse, que l'Église protestante ne croit pas en Jésus-Christ, et l'on vit des catholiques incrédules souhaiter d'être protestants pour pouvoir être déistes. » (1)

(1) *La destitution d'Adolphe Monod*. Paris, 1864, p. 100.

Adolphe Monod fut à Genève un étudiant consciencieux. Il porta dans ses études la distinction naturelle de son esprit. Il faisait remonter à cette époque les débuts de la crise religieuse, d'où il devait ressortir renouvelé. Nous verrons qu'elle n'eut son dénouement qu'à Naples. Son frère Frédéric contribua pour sa part à cette grande transformation intellectuelle et morale. Trois hommes distingués exercèrent sur lui une influence décisive, ainsi que nous l'apprend une lettre écrite par lui pendant sa dernière maladie. Nous la reproduisons comme le plus sûr des documents :

Il y a trois amis dont j'aime à associer les noms pour la part considérable qu'ils ont eue tous trois, en des temps et à des titres divers, à la conversion de mon âme. Je veux leur rendre témoignage de ma reconnaissance, aujourd'hui que je m'attends à passer bientôt de ce monde au Père, et que je puise toutes mes consolations dans la foi qu'ils m'ont apprise. Ce sont Louis Gaussen, Charles Scholl (1) et Thomas Erskine.

Le premier a opéré lentement sur mon esprit, par son commerce bienveillant, par sa prédication, par ses exemples et par ses pieux entretiens de Savigny. Le second m'a présenté l'Évangile dans des entrevues plus courtes, sous un aspect pratique si aimable, et en même temps si sage et si vrai, qu'il lui a gagné mon cœur. Le troisième, à Genève, a déraciné mes préjugés intellectuels en réconciliant dans mon esprit l'Évangile avec la saine

(1) Pasteur de l'Église française de Londres, puis à Lausanne.

philosophie, après quoi, à Naples, il a mis la dernière main à l'œuvre autant que cela dépendait de l'homme, en éclairant et tout ensemble en achevant d'attrister ma mélancolie par le contraste de sa paix parfaite et de sa tendre charité. Je n'oublierai jamais nos promenades du Capo di Monte, ni l'accent dont il me disait à la vue du soleil se couchant sur le magnifique bassin de Naples : « Truly the light is sweet and a pleasant thing it is for the eyes to behold the sun. »

Ces trois amis, auxquels j'adresse ces lignes, ont été appelés de Dieu à exercer sur moi une influence combinée dans laquelle ils se complétaient mutuellement sans le savoir.

Je commence par donner toute gloire à Dieu, et puis je leur dis à eux-mêmes de quel amour je suis pénétré pour eux et de quel cœur je demande à Dieu de les bénir de ses bénédictions les plus précieuses dans la vie et dans la mort en leur épargnant, s'il est possible, la fournaise par laquelle sa miséricorde me fait passer.

En même temps je me recommande à leurs prières pour qu'ils couronnent le bien qu'ils m'ont fait en demandant pour moi la grâce de ne pas laisser échapper ma patience et de glorifier Dieu jusqu'au bout de mon combat, en proportion de l'amertume de mes douleurs (1).

Erskine, le mystique doux et profond, esprit large et original, a exercé sur les chrétiens de sa génération une action des plus bienfaisantes. La duchesse de Broglie, qui le connut à la même

(1) Cette lettre a été insérée dans la Correspondance d'Erskine, récemment publiée à Edimbourg.

époque, fut toute pénétrée de sa pensée. Il planait au-dessus de l'orthodoxie rigide de son temps, dans le pur azur du ciel mystique ouvert par saint Jean à l'âme chrétienne. Il tempérerait ce que le dogmatisme de M. Gaussen, l'éminent pasteur et professeur, avait de trop arrêté, surtout en ce qui concerne l'inspiration des Écritures. Adolphe Monod lui dut sans doute d'échapper aux plus fâcheuses étroitures de l'évangélisme anglais. Il est certain néanmoins que ce furent les expériences de son ministère à Naples, qui amenèrent chez lui la crise décisive. Il fut appelé en 1826 comme premier pasteur de la colonie française. Chargé pour la première fois de la redoutable mission d'instruire les hommes dans la vérité religieuse, il reconnut avec épouvante l'insuffisance de ses propres convictions. Il ne paraît pas avoir été un seul instant distrait de la lutte intérieure par la magique beauté de cette terre privilégiée où l'art antique revit dans l'éternelle jeunesse de la nature italienne sous le sourire de ce ciel sans pareil. Pas plus que saint Paul à Athènes il ne laissa les choses visibles dans leur suprême éclat le détourner de ce monde invisible et intérieur où il cherchait passionnément le Dieu de vérité. Il le trouva au travers de la lutte morale la plus poignante. Ce fut une heure d'indicible amertume que celle où il reconnut le néant de tout ce qu'il avait pris jusqu'alors pour une piété suffisante, tremblant tout le premier

sous ces foudres de la loi violée qu'il devait faire retentir avec tant de puissance sur ses auditeurs, et ne se relevant que comme le péager et la pécheresse de l'Évangile par la foi au crucifié. La plus grande révolution morale qu'on puisse imaginer est celle du pharisien sincère qui prend rang à côté du péager prévaricateur pour crier grâce comme lui en se frappant la poitrine. C'est d'une crise pareille que, comme d'un creuset brûlant, sortit renouvelé le disciple de Gamaliel, destiné à devenir l'apôtre du salut gratuit. Adolphe Monod ne nous a laissé d'autre trace sur cette phase de sa vie que sa prédication. Bien qu'elle soit dégagée de toute allusion à sa personne, on sent sous sa parole bouillonner les grandes vagues qui l'ont balloté lui-même et qui, après l'avoir plongé au fond de l'abîme du désespoir, l'ont rejeté ému d'une joie tremblante sur le divin rivage. Qu'on relise ses premiers discours sur la misère de l'homme et la miséricorde de Dieu ! Il ne dit pas un mot de lui-même, et pourtant on y devine l'une de ces veilles à la Pascal qui sont les drames de l'âme immortelle, une de ces luttes de Jacob soutenues la nuit près des grosses eaux qui laissent le combattant, selon les propres paroles d'Adolphe Monod,

Vainqueur mais tout meurtri, tout meurtri mais vainqueur.

N'y a-t-il pas un écho de ses propres angois-

ses dans cette conclusion de son premier sermon publié par lui :

O Dieu qui n'abaisses que pour relever, qui n'agites que pour calmer, qui n'ébranles que pour raffermir, nous acceptons la sentence de notre condamnation. Nous l'acceptons avec repentir et avec douleur. Ne nous cache rien de notre désordre ! Répands dans nos âmes ta lumière toute vive et tout entière pour que nous nous voyions tels que nous sommes ! Qu'à cette vue il s'élève à la fois de tout cet auditoire un cri de surprise et d'angoisse qui déchire l'atmosphère d'indifférence où nous sommes enveloppés, qui se fasse jour jusqu'à toi et qui remue tes entrailles paternelles, en sorte que, renonçant désormais à toute estime de nous-mêmes, humiliés et rien qu'humiliés, croyants et rien que croyants, nous nous abandonnions sans réserve à ton amour pour sortir de l'abîme de notre misère par celui de ta miséricorde (1).

Où l'auteur a-t-il pris les sombres couleurs avec lesquelles il dépeint la condamnation du pécheur impénitent, si ce n'est dans les saintes épouvantes de sa conscience ? On eût pu dire de lui encore plus que du grand poète florentin, qu'il était descendu dans les cercles de l'enfer dont il semble avoir touché le fond, quand il nous montre « le surcroît d'horreur destiné au chrétien inconverti, semblable à ces cavités nouvelles qu'on trouve dans un précipice énorme, pénétrant plus profondément

(1) *Sermon par Adolphe Monod*, édition Paris, p. 42.

encore dans les entrailles de la terre (1). » Il confesse l'ardent désir qui l'a possédé longtemps, d'échapper à cette doctrine de la perdition. Il lui a fallu, pour s'y rendre, « courber la tête et mettre sa main sur sa bouche. » Le moment n'est pas venu d'examiner s'il n'a pas dans sa première ardeur de néophyte dépassé, comme je le crois, l'enseignement de l'Évangile sur cette redoutable question. Je ne m'attache qu'à la crise psychologique qui a fait de lui un homme nouveau. On retrouve le même accent personnel et passionné dans ses premières effusions sur l'œuvre rédemptrice.

Le marbre de mon cœur a été brisé, s'écrie-t-il, quel amour, mon Dieu ! quel amour ! Et cependant je ne vois que les bords de cet amour, c'est un abîme où je ne puis regarder jusqu'au fond ! Dans ces bords que j'en vois, je découvre un amour qui va plus loin que mon imagination puisse aller, et dans ce fond que je ne vois pas, je pressens un amour qui confond, qui absorbe, qui anéantit toutes mes pensées. Racheté à si haut prix, je ne suis plus à moi-même et je lui donne tout mon cœur !

Ne croit-on pas entendre un écho des mots sublimes murmurés par l'auteur des *Pensées* dans son saint ravissement : « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob !... non des philosophes et des savants. Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix. Dieu de Jésus-Christ !... »

(1) Sermons, vol. I, p. 377.

II

C'est tout frémissant encore de cette grande lutte intérieure, tout enflammé de sa première ferveur, qu'Adolphe Monod, à peine âgé de vingt-six ans, fut appelé en 1828 au pastorat dans la grande Église réformée de Lyon. Un conflit était inévitable. Son austérité recouvrait une âme de feu, un esprit indomptable. La jeunesse, qui sait toujours se faire sa part, donnait à ses convictions comme à sa parole un caractère absolu et quelque peu exalté, que la contradiction devait accroître sans jamais verser une goutte de fiel dans son cœur ni mêler les irritations de l'amour propre aux véhémences de la conviction. On peut dire que dans cette longue lutte Adolphe Monod ne se soucia jamais de lui-même et ne se montra préoccupé que de sa cause et de sa doctrine. Ce qui devait rendre le conflit plus prompt et plus redoutable, c'était son grand talent d'orateur qui donnait à sa pensée un relief extraordinaire et à sa parole cette pointe acérée et brûlante qui ne permet pas l'indifférence. L'éloquence a beau s'inspirer des plus saintes convictions, elle est essentiellement passion.

L'incompatibilité était absolue entre le jeune prédicateur et sa nouvelle Église. Nous n'avons aucun goût à ranimer les cendres éteintes des anciennes discussions. Nous n'avons garde d'oublier les circonstances historiques qui avaient amené une modification profonde dans le protestantisme français du commencement du siècle et qui avaient pesé de tout leur poids sur l'Église de Lyon. Celui de ses pasteurs qui fut le plus directement mêlé à ces orageuses discussions, M. Martin-Paschoud, m'a laissé le plus affectueux et respectueux souvenir. Quelque divisés que nous fussions au point de vue dogmatique et ecclésiastique, il ne m'a jamais montré que la plus bienveillante sympathie dans les luttes de la vie publique. La générosité de cœur et d'esprit dont il a fait preuve, rendent sa mémoire chère dans un cercle bien plus étendu que celui du protestantisme. Nous ne reviendrons aux pénibles incidents de l'histoire intérieure de l'Église de Lyon, à cette époque déjà lointaine, que dans la mesure strictement nécessaire à la biographie d'Adolphe Monod. Qu'il nous suffise de dire que nulle part plus que parmi les protestants de cette grande ville, l'ancienne foi réformée n'avait subi une éclipse complète. Ils se faisaient remarquer comme tous leurs coreligionnaires, par leur probité et leur moralité ; ils appartenaient à l'élite de la bourgeoisie et obtenaient universellement toute la considération qu'ils méri-

taient et que leur haut rang commercial accroissait encore. Ils étaient accoutumés à un enseignement religieux des plus modérés, qui rappelait plutôt le vicaire savoyard que Calvin. La mondanité correcte y avait les coudées franches. Jamais ces honnêtes gens n'avaient entendu parler de la nécessité du repentir et de l'insuffisance aux yeux de Dieu de leurs bonnes œuvres qu'ils confondaient volontiers avec leurs aumônes. On comprend l'étonnement indigné qu'ils éprouvèrent lorsqu'ils entendirent les premières prédications de leur nouveau pasteur. Ce jeune homme au front pâle, à la voix vibrante, heurtait toutes les idées reçues, secouait tous les préjugés. Il commençait par proclamer hautement que les vertueux eux-mêmes ont besoin de pardon et il les plaçait en face des jugements de Dieu tout aussi bien que les êtres plus ou moins dégradés, objet de leur mépris. Poursuivant l'orgueil humain de retraite en retraite, il le foudroyait jusque sur la hauteur intellectuelle et morale où il se croit digne de toutes les récompenses du ciel. Le nouveau prédicateur posait aussi des questions bien troublantes à un auditoire accoutumé à être respecté dans son repos. Il suffit de rappeler son fameux discours : *Pouvez-vous mourir tranquilles?* Sa dialectique puissante portait le trouble au fond des consciences les plus satisfaites. A ces esprits flottants, se plaisant dans une religion de sentiment qui n'était souvent

que le théisme dans le cadre d'un culte traditionnel, le disciple convaincu de saint Paul prêchait dans son sermon sur *la sanctification par la vérité*, la nécessité d'une doctrine arrêtée, précise. Ce qui aggravait le scandale, c'est que la parole qui le provoquait était puissante, le talent incontestable et qu'on ne pouvait ni aimer ni haïr à demi une prédication aussi incisive. Ce fut d'abord une vague rumeur, puis l'opposition prit corps et la majorité de l'Église et du Consistoire se décida à provoquer la démission du novateur incommode. Nous ne retracerons pas dans le détail cette lutte opiniâtre où le plus doux des hommes parut le plus intraitable parcequ'il croyait sa conscience intéressée à résister (1).

Son droit était incontestable tant qu'il se refusait à obtempérer aux sollicitations qui lui étaient faites de changer ou d'adoucir sa prédication. C'était lui demander de mentir à ses convictions. Il était absolument fondé à invoquer l'ancienne constitution de l'Église réformée pour attester qu'il n'était point un intrus et un novateur, mais qu'il ne faisait que renouer ses plus incontestables traditions telles qu'elles subsistent encore dans ses liturgies. Il fut invincible tant qu'il resta sur ce terrain. Les discours prononcés par lui dans le Consistoire pour

(1) Voir la brochure déjà citée : *La destitution d'Adolphe Monod*. Paris, 1864.

se défendre, sont des modèles d'argumentation éloquente. Jamais un témoin de la vérité n'a invoqué avec plus d'énergie, sans aucun retour sur lui-même, l'obligation sacrée de la confesser tout entière, telle qu'il la croit.

« Comme un médecin, dit-il dans la séance du 24 avril 1827, ne choisit pas les remèdes les plus agréables à ses malades, mais les plus utiles qui sont souvent les plus mauvais au goût, ainsi moi je ne choisis pas ce qui peut plaire à mes auditeurs qui sont aussi mes malades, mais ce qui peut leur faire du bien. Je m'accommoderai au goût de la majorité dans toutes les choses où ma conscience n'est point intéressée, dans ma façon de vivre, dans les formes de mon langage, mais je ne puis pas choisir mes principes à la pluralité des voix. Je ne puis les choisir en aucune façon, je ne puis que les prendre ; je ne fais pas la vérité parce que je ne suis pas Dieu ; elle m'est donnée toute faite (1). »

On ne peut que lui donner raison quand il refuse avec indignation l'assistance d'un suffragant opposé à ses plus chères convictions, que le Consistoire prétendit lui imposer, en profitant du besoin qu'il avait d'être aidé par suite de sa mauvaise santé.

« Je me dois à moi-même, s'écriait-il à cette occasion, la justice de dire que je n'ai jamais donné sujet à aucun de vous de m'estimer assez peu pour penser que ce que

(1) *La destitution d'Adolphe Monod*, p. 12.

je crois en public, je ne le crois pas en particulier; que je puisse faire céder à aucune considération humaine la conviction profonde dont vous me savez animé; et que je n'aime pas mieux mourir à la peine que d'appeler à mon aide un homme qui combattit, ou qui seulement ne cherchât pas à développer dans les âmes que Dieu m'a confiées, les principes que je crois, que je sais être indispensables à leur bonheur dans ce monde et dans celui qui est à venir. »

C'est en vain que le Consistoire multiplie les démarches pour arriver à ses fins, qu'il lui envoie une députation pour se plaindre à lui de ce qu'il propage des principes dangereux pour la morale et la paix de l'Église, que dans une séance régulière il l'exhorte à modifier sa prédication et sa manière d'être. Il ne peut opposer qu'une fin de non recevoir à ces étranges demandes, et il leur fait la seule réponse qu'elles méritent par ces nobles paroles :

« Je ne tiens ni à mon honneur, ni à ma gloire, ni à ma santé, ni à ma vie qu'autant que ce sont des dons que Dieu m'a faits. Je n'ignore pas combien il serait facile que dans un esprit aussi jeune que le mien et dans mon caractère naturellement ardent l'opposition que je rencontre n'éveillât des sentiments personnels. Mais j'ai constamment demandé, et je crois avoir obtenu que par la grâce de Dieu je pusse braver ces dangers. J'ai besoin de vous assurer en particulier que la douleur profonde que vous me donnez est pure du plus léger mélange d'amertume contre aucun de vous et que je donnerais de bon cœur tout ce qui me reste d'une

santé déjà chancelante si par ce sacrifice je pouvais faire partager à un seul d'entre vous cette félicité divine dont vous redoutez la contagion. La Bible m'a appris que l'existence de l'homme a deux parties, l'une passagère, l'autre éternelle, et que l'importance de la première est absorbée par celle de la seconde, comme le fini par l'infini. Elle m'a appris de plus que le seul chemin de l'heureuse éternité est la foi en Jésus-Christ. Elle m'a appris encore ce que c'est que la foi en Jésus-Christ ; quelle conviction, quel état de l'âme, quelle vie. Elle m'a appris enfin que Dieu a voulu que certains hommes se vouent par carrière à conduire des âmes à la foi. Je suis un de ces hommes là, grâces en soient rendues à Dieu, car après le privilège d'être chrétien, je n'en connais point de plus digne d'envie que d'être pasteur chrétien. Dès lors tout mon temps, toutes mes forces, tout ce que j'ai, tout ce que je suis, appartient à la propagation de l'Évangile, et c'est ma prière continuelle que je ne fasse rien qui ne tende à affermir dans la foi ceux qui croient, et à y amener ceux qui ne croient pas.» (1)

Ce noble langage, empreint de la légitime fierté d'un témoin de la vérité, ne faisait qu'irriter l'opposition grandissante. Rien ne permet mieux de mesurer l'infranchissable distance qui séparait Adolphe Monod de ses adversaires ecclésiastiques que la pétition mise en circulation par eux dans l'Église pour obtenir sa destitution. On ne peut lui reprocher de manquer de naïveté. Les pétitionnaires se plaignaient « de

(1) Id. p. 18, 27.

ce qu'un jeune théologien était venu, sinon ruiner, au moins gravement compromettre le *calme divin* dont on jouissait à Lyon, en exhumant de vieilles doctrines que le bon sens et la raison de l'homme mieux développés qu'à l'époque de la Réformation avaient sagement mises sous le scellé. Il est inutile de retracer, ajoutaient-ils, les prédications pernicieuses, contraires à la majesté et à la bonté de Dieu et à cette religion la plus belle, la plus difficile et la plus sainte de toute, celles des bonnes œuvres. » Les pétitionnaires demandent en conséquence « que les autorités compétentes prennent des précautions efficaces contre une religion qui rend la vertu inutile si elle se trouve dénuée d'une disposition romantique et indéfinissable à la grâce et qui blesse la raison émanée de la divinité. »

Les signataires reprochent amèrement au pasteur évangélique l'acharnement qu'il mettait à faire des prosélytes, même parmi les catholiques. *Chacun chez soi, Dieu pour tous*, c'est bien la devise du latitudinarisme sceptique.

Les plaintes ne portaient pas seulement sur le fond de la prédication de M. Adolphe Monod, mais encore sur sa forme entraînant et les élans de son improvisation. Il est certain qu'on le prenait tous les dimanches en flagrant délit d'éloquence, et que c'était un grief très-grave aux yeux des amis du *calme divin*. Volontiers ils eussent, comme au temps du diacre Pâris, affi-

ché au-dessus de sa chaire un arrêt consistorial portant « *qu'il était défendu de par Dieu de faire miracle en ce lieu* » et qu'il fallait s'y contenter d'une parole terne et froide comme leurs esprits. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant Adolphe Monod se justifier de ses hardiesses oratoires et promettre à peu près de contenir sa verve en la refroidissant sur le papier. Il ne faisait cette concession, à laquelle il n'eût jamais pu se plier, pas plus qu'aucun orateur de race, qu'afin de se montrer plus indomptable pour le fond même de son enseignement.

Le Consistoire prit connaissance de la pétition accusatrice le 22 décembre 1829. Il s'appuya sur ses conclusions pour demander la démission du perturbateur. Elle lui fut refusée. Il n'osa pas encore passer à la destitution, et une sorte de trêve fut conclue sans aucun compromis de la part de M. Monod. La situation n'en était pas moins intolérable, le Consistoire cherchant tous les moyens de montrer son mauvais vouloir, soit en refusant l'insertion à son procès-verbal des paroles textuelles de M. Monod, soit même en lui retirant l'instruction religieuse régulière. Jusqu'ici tous les torts sont du côté de l'autorité ecclésiastique.

On ne peut nier qu'à partir de l'année 1831 Adolphe Monod, poussé à bout, n'ait hâté la rupture définitive par des démarches qui rendaient son maintien impossible, même sous le gouvernement le mieux disposé. Le rapport

intéressant qu'il fit au commencement de l'année sur l'état de l'Église de Lyon pouvait passer pour une rupture éclatante de la trêve. Il s'élevait bien haut au-dessus des circonstances locales et retraçait avec vigueur la grande lutte du rationalisme et du réveil religieux qui était alors partout déchaînée en France et en Suisse. C'est dans ce document magistral qu'on discerne le point faible de la position d'Adolphe Monod. Il confond entièrement la situation d'une Église de multitude unie à l'État avec celle d'une Église de professants, disposant d'elle même au nom d'un contrat librement consenti. Cette confusion ressort avec une grande clarté des paroles suivantes :

« L'Église réformée de France, disait-il dans une séance de Consistoire, peut-être considérée à un double point de vue : au point de vue religieux, comme l'Église chrétienne, fondée de Dieu et engagée envers Dieu, et au point de vue civil comme Église d'État protégée par le gouvernement. Au point de vue religieux, elle est une réunion d'hommes qui croient les principes contenus dans les Saintes-Écritures. Comme Église d'État elle a une règle à laquelle l'État, en la constituant, l'a soumise. Cette règle c'est la confession de La Rochelle. »

Le prédicateur concluait de ces considérations qu'il représentait seul à Lyon l'Église authentique, et que c'était à lui que l'État devait donner raison de par la confession de foi.

C'était évidemment méconnaître le caractère de l'État moderne, qui est essentiellement laïque et ne saurait entrer dans les discussions doctrinales. Il ne voit qu'un cadre historique dans toute Église qui s'est associée à lui. S'il s'y produit des divergences doctrinales, il se refuse à prendre parti. En outre, une Église de multitude, surtout quand elle n'a pas d'autorité supérieure et compétente, comme c'était le cas de l'Église réformée de France dépouillée de ses synodes depuis les lois de germinal, ne saurait être liée à la lettre de ses symboles. Là où elle s'en est écartée en majorité comme à Lyon, elle ne peut être ramenée malgré elle à la profession de l'ancienne foi. Il est très-fâcheux qu'elle s'en écarte et qu'elle se contente d'une vague tradition historique, mais nul n'a le droit de lui faire violence au nom d'une confession de foi à laquelle elle ne croit plus. On ne saurait se servir d'un symbole comme d'un acte notarié, et en tout cas il ne se trouverait pas d'huissiers civils pour les significations. Le droit historique ne peut rien contre le fait dans les choses de la croyance. Un prédicateur évangélique en face d'une Église officielle comme celle de Lyon n'a qu'une seule alternative, ou bien travailler à ramener la majorité à sa croyance en patientant, ou bien se placer dans une position entièrement indépendante en s'écriant : Qui m'aime me suit.

Nous ne faisons pas un reproche à Adolphe

Monod de n'avoir pas fait ces distinctions, qui n'étaient guère possibles à cette époque, avant que le problème ecclésiastique se fût posé avec netteté. On en est d'autant moins surpris qu'on a vu plus d'un demi-siècle après lui cette même confusion renaître en s'aggravant et compliquer de la façon la plus fâcheuse la crise ecclésiastique qui a suivi le Synode de 1872. Il a fallu les leçons cruelles et répétées de l'expérience pour la dissiper, et encore en retrouve-t-on les traces chez plus d'un retardataire obstiné. Déjà à cette époque Adolphe Monod avait entrevu la vraie solution, car il n'hésitait pas, dans un de ses discours au Consistoire, à exprimer ses sympathies pour les libres Églises de l'Amérique du Nord.

Trois actes furent surtout empreints de cette généreuse imprudence. Le dimanche 20 mars 1831, qui précédait la grande communion de Pâques, on le vit monter en chaire plus pâle, plus accablé que de coutume par le sentiment de sa redoutable responsabilité. Le sujet qu'il aborda était brûlant entre tous. On fut étonné de l'entendre lire les paroles de l'institution de la Cène, sans que la table eucharistique fût dressée dans le temple. C'est qu'il voulait précisément prendre ses précautions contre les communicants indignes, en posant à son auditoire cette question bien nouvelle pour lui : *Qui doit communier?* Jamais son éloquence ne s'était élevée à un tel degré d'énergie, de sainte

passion. Son ardente improvisation grondait comme un orage. Après avoir rappelé le caractère sacré de l'eucharistie et les barrières dont l'ancienne discipline l'avait entourée pour éviter une profanation qui, après avoir outragé le Christ, retombait en condamnation sur le coupable, il traçait un tableau vraiment effrayant des désordres et des scandales de l'Eglise contemporaine, et de sa propre Eglise. Puis on l'entendit s'écrier avec un accent que n'oublièrent jamais ceux qui l'entendirent :

« O Eglise de mon Sauveur, tu étais une Eglise chérie de Dieu, qu'il avait plantée de ses mains et qu'il cultivait avec amour. Mais les barrières ont été renversées, mais ceux qui s'appelaient du nom de Christ ont voulu être reçus dans ton sein et il n'y sont entrés que pour te ravager et te corrompre, Bientôt tout a été mêlé et confondu, et à la fin, au milieu de cette multitude sans foi et sans règle qui s'appelait toujours l'Eglise du Christ, on a cherché çà et là quelques enfants de Dieu, qui avaient peine à se reconnaître les uns les autres, dispersés qu'ils étaient au milieu des incrédules et des ennemis du Seigneur. Et voilà ce qui est arrivé en particulier pour la communion. Tous ceux qui disent : je suis chrétien, tous ceux qui ont été baptisés, tous ceux qui assistent aux exercices religieux, prétendent être membres de l'Eglise et avoir droit à la communion, comme si c'était être membre de l'Eglise que de porter le nom de Christ, comme si la régénération venait de l'eau du baptême, non de l'esprit ! Comme si une voix humaine, comme si un certain édifice, comme si des murailles, des colonnes, une voûte, les bancs d'un audi-

toire pouvaient convertir le pécheur. O désordre épouvantable, ô corps et sang de Jésus-Christ profanés ! La table, la table de mon Seigneur sera-t-elle toujours profanée ? Les jours de communion seront-ils toujours pour un ministre fidèle des jours de deuil, de scandale et d'angoisse ? Oh ! pour moi, j'aimerais mieux poser sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le sang de Christ que de les livrer à une bouche incrédule et profane ! Oui, mon Dieu, j'aimerais mieux poser sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le sang de Christ que de les donner de cette manière ! Ote, ôte le scandale de ton Eglise ! Ce ne sont pas de demi-ténèbres, ce n'est pas un peu d'erreur, ce n'est pas un peu de désordre, c'est désordre pur, c'est ténèbres pures, c'est l'incrédulité pure, incrédulité revêtue du nom de Christ ! (1)

Adolphe Monod a lui-même reconnu ce qu'il y avait d'excessif dans ce discours. Il ne l'est selon nous qu'au point de vue de la forme et encore cette exagération n'est-elle que le jet même de la flamme intérieure. Ces exagérations sont la rançon de sa grande éloquence. On comprend le scandale d'un tel défi qui n'était dans l'intention de l'auteur qu'un véhément appel à la conscience. Au vote de censure du Consistoire sur le sermon du 20 Mars, A. Monod répondit le 14 Avril par une proposition formelle de rétablir dans l'Eglise de Lyon l'antique discipline de l'Eglise réformée de France. C'était

(1) *Sermons*, tome I, p. 271-282.

reconnaître que le droit ecclésiastique du passé avait besoin d'une sanction nouvelle de la part des autorités régulières. Cette inconséquence lui échappa. Le lendemain le Consistoire lui donnait la réplique par un arrêt de destitution qui ne pouvait avoir son effet qu'après la confirmation ministérielle. Adolphe Monod la rendit inévitable, malgré son très éloquent mémoire justificatif, par un coup d'éclat. On le vit le dimanche de Pentecôte descendre de sa chaire après sa prédication pour ne pas présider à la communion. Il est vrai qu'il avait tout fait pour être remplacé ce jour-là. Le 19 mars 1832 une ordonnance royale rendait sa destitution définitive. Il faut convenir que le ministre des cultes ne pouvait agir autrement.

Nous avons retracé avec quelque détail cet épisode un peu oublié de l'histoire intérieure du protestantisme français, parce qu'il caractérise à la fois cette époque tourmentée et le grand chrétien qui y a montré tant de courageuse fidélité à sa cause et un talent de parole si incomparable, trempé au feu de ces luttes. A peine destitué, il groupa autour de lui ses adhérents, s'unit à une petite Eglise évangélique qui s'était formée à Lyon même et commença à célébrer le culte dans un modeste local bien étroit pour sa puissante parole faite pour enflammer les foules. Il est peu de sacrifices plus sensibles à supporter pour un grand orateur. Adolphe Monod s'y résigna avec une touchante

humilité. Il ne voulait pas se poser en fondateur d'Église. Il avait deux raisons pour s'y refuser : la première était sa ferme conviction que l'Église réformée de France était de droit orthodoxe et qu'en conséquence il ne fallait pas, en fondant à côté d'elle une autre Église, proclamer sa déchéance et abandonner au rationalisme l'héritage des pères. Sa seconde raison tenait à sa conviction invariable, que pour cet ordre de questions il est sage de se montrer aussi prudent qu'on est tenu d'être intrépide et absolu dès qu'il s'agit de la foi évangélique. Ses vues persistantes à cet égard, sont résumées par ces mots significatifs que nous lisons dans son intéressant *Appel aux chrétiens de France et de l'étranger en faveur de l'Église évangélique de Lyon* (Paris, 1832).

« J'attendrai, je suivrai le Seigneur, pas après pas, jour après jour, faisant à mesure du besoin ce qui sera indiqué de lui par les circonstances. Je ne ferai point de constitution à l'avance. Je marcherai droit devant moi, appliquant hors du temple, puisque je n'ai pas la place dans le temple, les mêmes principes que j'ai constamment proclamés. »

Il fallait bien pourtant rendre habitable cette tente dressée en face de la maison paternelle d'où l'on était exclu. L'Église évangélique de Lyon fut amenée à créer l'une après l'autre toutes les institutions nécessaires à une Église qui veut vivre et se développer sur la base

d'une foi vivante. Commencé dans la pauvreté, sans aucune ressource assurée, le nouveau ministère d'Adolphe Monod porta promptement les plus beaux fruits. L'Église évangélique de Lyon, qui fut toujours sa fille bien-aimée, reçut de lui un double caractère qui a fait son honneur; son admirable largeur la rendit chère à tous les croyants et son zèle missionnaire plein d'ardeur et d'élan lui valut d'innombrables prosélytes du sein du catholicisme. Elle eut une succession de pasteurs tous imbus de l'esprit de son fondateur. Pendant cette période particulièrement austère de son pastorat, Adolphe Monod, marié depuis 1831 à une femme selon son cœur qui fut vraiment une aide semblable à lui pour partager ses grandes préoccupations et le soutenir dans son activité, le consoler dans ses tristesses et le relever dans ses abattements, vit sa famille s'accroître d'année en année. Il était le plus tendre des pères en même temps que le plus attentif à l'éducation morale de ses enfants. Il y portait toute sa conscience et tout son cœur. On put voir par son foyer quel pur sanctuaire est une maison vraiment chrétienne. Je place parmi mes meilleurs souvenirs une des soirées de dimanche où le père de famille présentait l'Évangile à ses jeunes enfants d'une manière si douce et si aimable.

III

En 1836, Adolphe Monod était appelé comme professeur de morale à la Faculté de théologie de Montauban et il y inaugurait une nouvelle activité qui ne fut pas moins féconde, car on en retrouva les traces salutaires dans plusieurs générations de pasteurs. Son influence sur la jeunesse fut extraordinaire. Il fut vraiment un maître dans le sens le plus élevé du mot, exerçant cette paternité morale, la plus noble de toutes, qui communique l'étincelle de la vie supérieure à une jeunesse intelligente et pure. Ce n'est pas qu'il ait déployé le même génie transcendant que les grands professeurs contemporains, inventeurs et créateurs dans l'ordre de la science ou de la philosophie. Il n'a pas laissé de sillon profond dans l'enseignement théologique ; à vrai dire il ne fit que traverser la chaire de morale si conforme à ses aptitudes. Il manqua du loisir nécessaire pour marquer sa place dans la philologie hébraïque ; ce n'est que tard qu'il accepta franchement les nécessités de la critique scientifique. Il eut à peine le temps d'ébaucher ses cours d'exégèse

du Nouveau Testament. Cependant son enseignement lui-même, par la sévère beauté de la forme, la clarté de l'exposition et le souffle qui l'animait exerçait sur ses disciples une influence profonde. Ce qu'on y trouvait de plus remarquable, c'était l'homme et l'orateur. Là était le vrai pouvoir d'Adolphe Monod sur la jeunesse. Il élevait devant elle l'idéal moral à une hauteur qui lui commandait le respect et lui donnait la plus grande idée de la vocation chrétienne et pastorale. Sa bonté parfaite rendait faciles des relations que sa réserve silencieuse eut pu quelque peu gêner. Nul maître n'a été plus chéri en même temps que respecté. Son éloquence grandissait tous les jours ; elle exerçait une vraie fascination sur cette jeunesse insatiable de l'entendre et à laquelle il se prodiguait, non-seulement dans ses homélies suivies sur l'Écriture sainte, telles que ses *explications sur l'épître de saint Paul aux Éphésiens*, mais encore dans ses leçons sur l'éloquence sacrée et dans ses grands sermons de cette période qui furent prononcés pour la première fois dans les chaires de Montauban. Il s'était ainsi formé autour de lui une sorte de Port-Royal évangélique, une de ces belles retraites ouvertes sur tout ce qui est noble et pur, où l'amour du beau langage et des lettres humaines est purifié par la grandeur du but poursuivi, où l'étude est mêlée de prière et où la préoccupation dominante de l'âme immortelle donne au

travail de préparation un caractère sacré. Je n'ai pas eu l'honneur d'être un disciple d'Adolphe Monod, mais il m'a suffi d'un rapide séjour à Montauban, en 1844, pour comprendre l'ineffaçable impression que produisait la personnalité du grand chrétien, du grand orateur. Comment ne pas admirer ce mélange d'ardeur et de sérieux, de bonté et d'austérité, cette absorption totale dans son double ministère, cette parole éclatante et cette humilité sans fard, ce souci de l'Église, cette tendre sollicitude pour ses futurs pasteurs pressés autour de lui? Une vertu s'échappait de lui et il semblait que tous ceux qui l'avaient approché en avaient reçu quelque chose. Il les frappait plus ou moins de son empreinte. Son souvenir aujourd'hui est aussi vivant qu'il y a trente ans dans le cœur de tous ses disciples. Montauban n'épuisait pas son activité. Il ignorait le repos et presque toutes ses vacances étaient consacrées à ces tournées de prédication qui portaient sa puissante parole sur tous les points de la France, dans les plus humbles villages comme dans les grandes villes. Sa santé était pourtant toujours chancelante, et son tempérament mélancolique, sans troubler les profondeurs sereines de sa foi, rendait ses croix plus lourdes.

Avant de passer à une nouvelle phase de sa vie, essayons de caractériser chez lui le théologien et l'orateur, alors qu'il en est encore à sa première manière. Son apparition dans la

chaire protestante fut un événement. On n'y avait rien entendu de semblable depuis les jours de Saurin. Le désert avait été une école de confesseurs plutôt que d'orateurs. Les prédicateurs qui en sortirent à la veille de la Révolution française, avaient beaucoup perdu des fortes convictions de leurs pères. Ils ne trouvèrent pas de grandes inspirations dans leur doctrine sans couleur, et le premier empire leur communiqua la fade élégance de sa littérature officielle. Il y eut sans doute des exceptions à cette médiocrité soutenue. Un penseur aussi distingué que Samuel Vincent, quoique étranger à la grande éloquence, savait intéresser vivement ses auditoires. Nous avons déjà rendu hommage au talent distingué de M. Monod père. M. Athanase Coquerel père, devenu son collègue peu avant les débuts d'Adolphe Monod à Lyon, déploya pendant près d'un demi-siècle une merveilleuse souplesse de talent. Il se faisait remarquer par une verve intarissable, une rare fécondité d'esprit pour rajeunir ses sujets, sans jamais dépasser la région moyenne, pas plus par l'éloquence que par la pensée. Il était resté très classique dans sa forme. Le succès considérable qui ne l'a jamais abandonné, date des années de sa jeunesse. Sa popularité non démentie est la preuve sans réplique de ses beaux dons oratoires. Il faut cependant convenir qu'en se plaçant uniquement au point de vue de l'éloquence religieuse, le simple supranaturalisme

ne saurait donner des inspirations aussi puissantes qu'une tendance franchement évangélique. Il ne connaît ni les épouvantes de la condamnation, ni le ravissement du pardon. Son optimisme le fait glisser sur la surface des choses, sans découvrir, sous cette glace frêle et polie, l'abîme où a roulé la pauvre créature humaine. Il ne voit pas non plus s'ouvrir cet autre abîme des miséricordes infinies qu'on ne saisit que par le contraste. La croix n'a plus son sanglant mystère et perd par là-même sa suprême beauté. La source du grand pathétique est ainsi singulièrement diminuée. Au lieu du paradis perdu et retrouvé, on n'a qu'une idylle où se joue la morale en action, Gessner au lieu de Milton. Je sais bien qu'il ne suffit pas d'avoir sous la main de grandes orgues aux harmonies profondes, et qu'il faut encore savoir les faire vibrer. La beauté de l'instrument ne remplace pas l'artiste. Jusqu'à Adolphe Monod, en France du moins, la tendance évangélique avait eu des témoins, parfois presque des apôtres, comme Félix Naef, mais pas encore d'orateur au sens complet du mot. Souvent même, la forme était négligée par principe, soit que le temps qu'on lui eût consacré eût paru perdu pour l'ardent appel aux consciences, soit que l'on se fit scrupule de faire la moindre part à l'élément humain, par suite de cette espèce de manichéisme inconscient qui est le fruit naturel d'un puritanisme étroit. L'orthodoxie rigoureuse dont

on se contentait et que l'on confondait volontiers avec la vérité éternelle, se prêtait mal, par ses formes rigides, à une exposition vivante et large. Il est vrai que ces défauts étaient rachetés par l'ardeur et la pureté du zèle missionnaire, mais ils n'en étaient pas moins de grands obstacles à l'essor du talent oratoire. Adolphe Monod le possédait par nature au plus haut degré. Il en avait, comme nous l'avons déjà indiqué, les dons extérieurs, le timbre d'or de la voix, le geste ample et correct, et surtout une physionomie noble et austère où se reflétait son âme profonde et ardente. Son imagination était vive, son esprit clair et ferme et sa parole naturellement facile, pure, énergique. Puis surtout il avait ce je ne sais quoi qui est la partie divine de l'art de parler, cette puissance de saisir, d'étreindre les hommes assemblés, de leur communiquer le feu intérieur, qui s'appelle l'éloquence.

A Genève il avait trouvé une école oratoire très-académique, habile aux larges développements, qui avait poussé très-loin la rhétorique de la chaire. Elle ne lui fut pas inutile pour le côté formel de la prédication et pour l'ampleur du langage, mais il s'affranchit promptement de ce qu'elle avait d'artificiel et de déclamatoire. Ses dons naturels furent portés au plus haut degré de puissance par ses convictions nouvelles, qui avaient remué le fond de son être. Elles lui donnèrent cette concentration de pensée et

de sentiment, qui est la première condition de la passion. L'une de ses forces fut précisément ce sérieux profond, intense, qui était sa plus forte prise sur son auditoire. Il lui devait l'énergie de son geste et de son langage. Le christianisme, tel qu'il le comprenait, lui révélait tour à tour l'aspect tragique ou sublime des choses humaines et divines et les magnificences de la poésie biblique lui fournissaient toute la couleur, toutes les images de son beau langage. La Bible a été la splendeur de son imagination en même temps que l'aliment de sa pensée et de son cœur. Enfin, son amour de l'âme immortelle, son véhément désir de la disputer à elle-même et au péril suprême, donnaient à son discours cette allure militante qui fait de la dialectique une arme de combat et aiguise la parole comme une épée.

Sa préparation était avant tout une prière. Il est facile de s'en convaincre en parcourant ses manuscrits. On y trouve des cris de son âme. On le voit interrompre fréquemment sa composition par des exclamations telles que la suivante : « O Christ, assiste-moi par le sang de la croix ! » Un de ses discours débute par cette prière qui ne devait pas franchir le sanctuaire intime : « O mon Dieu, donne-moi, par ton esprit, de déposer au pied de la croix de ton fils la recherche de moi-même et l'inquiétude sous lesquelles j'ai succombé trois jours, au détriment de mon sermon, de ma foi, de ta gloire et au

scandale de mes frères. Quant à mon sermon, donne-moi de le faire non tel que je veux, mais tel que tu le veux. Tu possèdes le secret de faire faire beaucoup en peu de temps. Je m'abandonne à toi et commence mon travail sans crainte, les yeux tournés vers toi. Éclaire-moi pour l'amour de Christ. »

Theremin a écrit un livre très-ingénieux et très-vrai sous ce titre : *L'éloquence est une vertu*. Il y montre tout ce qu'elle doit, une fois développée, aux qualités de l'âme. Celle d'Adolphe Monod confirme entièrement cette homilétique de la conscience; lui-même s'en rendait parfaitement compte. Il faisait la part très-grande à la vie morale dans la préparation du discours chrétien, même au point de vue artistique, car chez lui la préparation mystique ne nuisait point à l'autre, et il était artiste non-seulement par tempérament, mais par devoir. N'y a-t-il pas un motif de conscience à ne rien négliger pour donner à la vérité une forme digne d'elle, pénétrante, impressive? A coup sûr le sentiment d'une sainte responsabilité suffira à lui seul pour écarter la déclamation et les vains ornements qui sont la frivolité du talent. Ce sera assez d'aimer les âmes pour ne pas rechercher l'admiration facile par la parure ou l'enflure du discours, et pour éviter ainsi l'un des plus graves défauts des littératures de décadence. Il n'y a pas jusqu'au débit, c'est-à-dire la partie la plus exté-

rieure de l'art oratoire qui ne subisse l'influence des préoccupations de l'orateur. Adolphe Monod a donné sur ce point de précieux conseils dans un discours d'inauguration des cours de la Faculté de Montauban.

« Exercez-vous sans scrupules, messieurs, dit-il aux futurs pasteurs, à l'art de la parole et du débit, mais que ce soit dans un esprit chrétien. Que l'art de réciter soit pour vous un but et non un moyen. Si vous ne poursuivez d'autre but que la récitation elle-même, vous n'êtes plus prédicateur, vous n'êtes plus même orateur; vous êtes acteur. Si vous cultivez la parole comme un moyen de glorifier Dieu et de faire du bien aux hommes, vous remplissez un devoir (1). »

Après avoir insisté sur la partie technique du débit, le professeur aborde sa partie morale.

« Le principe fondamental qui sert de base à toutes les règles est que la récitation a son siège, non dans la bouche, mais dans le sentiment et la pensée, et qu'elle dépend moins de la voix que de l'âme. C'est l'âme qui doit réciter. A cette condition la récitation sera vraie. »

Si le débit d'un acteur comme Talma tenait de son propre aveu à l'intensité de sa méditation sur l'œuvre dramatique qu'il devait porter à la scène, à combien plus forte raison cela n'est-il pas vrai du prédicateur? Plus il sera profondément pénétré des pensées dont il est l'organe, mieux il les rendra, plus son débit sera naturel,

(1) *Discours de rentrée* du 26 nov. 1840.

simple et fondu dans cette unité maîtresse qui doit se retrouver dans tous les développements. Le meilleur moyen pour lui d'acquérir cette liberté qui bannit la gêne, l'effort et la tension, c'est la foi vaillante qui s'appuie sur Dieu même et, devant la grandeur de la cause oublie la personne. C'est ainsi que d'après Adolphe Monod le débit lui-même devient une vertu.

Il n'a pourtant jamais voulu se passer de l'inspiration qui se dégage d'une grande assemblée. Aussi avait-il coutume d'improviser ses discours après une préparation déjà forte, alors même qu'il se réservait de leur donner une forme définitive plus littéraire. Il nous a appris lui-même qu'il avait à Lyon la coutume de prêcher sur des notes. Cette première forme toute vivante de sa prédication ne le dispensait pas de la révision la plus sévère. Chacun de ses sermons, surtout pendant son séjour à Montauban, devenait un vaste traité oratoire embrassant tout un côté de la doctrine chrétienne, et était revêtu de formes souvent éclatantes où l'on retrouvait toujours le mouvement de la parole improvisée.

De là une longueur souvent démesurée et que son talent seul faisait accepter. C'était, selon sa propre expression, la prédication à grand orchestre. Nous l'y trouvons bien supérieur à ce qu'il était dans l'homélie à laquelle, du reste, il donnait les plus grands soins, comme on peut s'en convaincre par ses sermons sur la tentation de Jésus-Christ et sur la création.

Adolphe Monod se plaît aux vastes ordonnances, aux plans qui se déroulent comme le cours majestueux d'un fleuve ; il les préfère à ceux qui sortent peu à peu du sujet lui-même par une dialectique interne. Sa prédication n'est essentiellement ni exégétique ni psychologique, bien qu'elle contienne de l'exégèse et de la psychologie. Elle est avant tout synthétique. S'il a de larges coups de pinceau, il ne prodigue pas les tableaux. L'exposition doctrinale se hâte à la conclusion pratique. *Festinat ad rem*. Il la relève par des mots saillants, souvent paradoxaux, comme quand il parle des *pêcheurs vertueux*, et termine volontiers chaque partie de discours par une sorte de refrain oratoire qui est parfois trop répété. Quand il aborde un sujet de morale c'est toujours pour revenir à la grande doctrine de la justification par la foi et de la conversion. On voit qu'il ne cherche qu'à enfermer le pécheur impénitent dans un étau d'où il ne puisse s'échapper. Sa logique est serrée, pressante, mais quelquefois elle est poussée à outrance et dépasse le but, comme dans son discours sur le cinquième commandement : *Tu ne tueras point*. L'idée du meurtre à ce point étendue perd toute précision et comprend toutes les formes du mal, puisqu'il n'en est pas une qui ne soit mortelle à l'âme. L'imagination joue un grand rôle dans sa prédication, mais elle ne broie sur la palette que des couleurs sacrées. Il ne voit la nature et l'histoire qu'au travers de

la Bible, dont il tire un magnifique parti, bien que parfois il multiplie trop les allusions à des textes moins généralement connus qu'il ne le croit. La peinture du meurtre de Jean-Baptiste provoqué par la danse d'Hérodiade, celle des angoisses du géôlier de Philippe et de sa délivrance après sa tentative de suicide, les pathétiques descriptions des scènes de la passion, le récit des premières missions apostoliques, tous ces développements bibliques resteront parmi les chefs-d'œuvres de la prédication contemporaine. Ni les pères de l'Église primitive ni ceux de la Réforme ne lui fournissent des citations, et il ne fait presque jamais d'incursion dans l'histoire ou dans la littérature contemporaine. A cet égard, il forme un grand contraste avec Lacordaire, le plus moderne des prédicateurs français sous sa robe blanche de dominicain. Adolphe Monod traite avec prédilection les immortels lieux communs de la grande éloquence chrétienne, auxquels elle revient toujours avec l'humanité, tels que la souffrance, le péché, la mort, les espérances éternelles, la paternité divine, la miséricorde du Christ. S'il ne les a pas renouvelés comme Vinet par l'originalité et la fécondité de la pensée, il les a exposés dans toute leur grandeur, éclairés de son imagination et réchauffés de sa passion. Il a été de l'école des Bossuet et des Saurin plutôt que de celle des Fénelon et des Massillon.

Son influence d'orateur a été considérable. Il

faut pourtant reconnaître que ses disciples ne l'ont pas toujours écouté sans péril, parce que l'imitation chez eux s'en tenait souvent à ce qu'il y avait de plus extérieur dans ses grands dons, à ses formes oratoires éclatantes, sûr moyen d'aboutir promptement à un désastre, comme ces généraux contemporains de Napoléon qui ne se faisaient jamais mieux battre que lorsqu'ils voulaient copier sa tactique sans avoir le secret de s'en servir.

Adolphe Monod avait imprimé à sa prédication un caractère d'autorité qui tenait à sa conception théologique. L'une et l'autre devaient se modifier dans une certaine mesure dans la seconde période de sa vie. Pendant les premières années de son séjour à Montauban, il demeura invariablement attaché à l'orthodoxie du réveil, du moins dans ses grandes lignes, car il ne fut jamais au nombre des exagérés. (1). Tout en invoquant contre les nouveautés du rationalisme les anciennes confessions de foi de la Réforme, il ne se croyait pas lié à la lettre des symboles dans lesquels il voyait des ouvrages d'homme, par conséquent imparfaits, et portant l'empreinte du siècle où ils avaient été composés (2). Il ne fut ni un calviniste strict, ni un millénaire à la façon du méthodisme anglais,

(1) Les discours de cette première période forment les deux premiers volumes de la collection des sermons d'A. Monod sous cette rubrique : *Naples-Lyon-Montauban*, Paris, 1850.

(2) Destitution d'Adolphe Monod, p. 2.

mais il n'en avait pas moins accepté les solutions principales de l'orthodoxie du temps qui, à bien des égards, se rattachaient plutôt à la scholastique du xvii^e siècle qu'à la théologie du xvi^e. Il se faisait illusion sur sa valeur parce que c'est sous cette forme rigide que l'Évangile éternel avait atteint sa conscience et qu'il la réchauffait au foyer intérieur. A la base de cette théologie était une notion de l'autorité très-insuffisante et bien moins large et vivante que celle des Réformateurs. Il semblait au premier abord qu'on ne fit que continuer leur œuvre en invoquant après eux la souveraineté des Écritures et cependant le xvii^e siècle avait altéré leur pensée sur ce point capital en reléguant dans l'ombre ce qui était pour eux la preuve par excellence de l'inspiration de la Bible, ce *testimonium spiritus sancti*, qui faisait reposer l'autorité du livre sur le témoignage de la conscience divinement éclairée et s'attachant au fait central de la révélation, la personne de Jésus-Christ. Les théologiens du xvii^e siècle et, à leur exemple, ceux du réveil fondèrent l'autorité du livre avant tout sur le miracle dont ils cherchaient tour à tour les preuves dans l'accomplissement des prophéties et la multiplication des prodiges. C'est sur cette lettre de créance qu'il fallait accepter l'Écriture et la révélation avant même d'avoir été mis en contact avec la vérité elle-même, surtout avec la vérité vivante qui est le Christ. On allait de l'Écriture au Christ au lieu d'aller

du Christ à l'Écriture. Une pareille apologétique n'a pas seulement le tort d'isoler la preuve interne de la preuve externe, mais encore elle dénature cette dernière dont la valeur est surtout historique, car rien ne la remplace quand il s'agit d'établir la crédibilité des faits et des documents de la révélation. Réduite à n'être qu'un coup d'autorité pour couper court à l'examen du fond, elle est plutôt un obstacle à la conviction qu'un moyen de la produire. Elle rabaisse l'autorité de l'Écriture en lui donnant un caractère semblable à celui de l'autorité catholique. Nous ne sommes point étonnés de voir dans *Lucile*, l'essai apologétique d'Adolphe Monod, si remarquable à tant d'égards, un prêtre catholique, fort éclairé il est vrai, chargé d'établir l'autorité de la sainte Ecriture. Il le fait par des arguments presque semblables à ceux qu'il emploiera dans la seconde partie du livre pour fonder celle de son Église.

Ce point de vue apologétique se retrouve également avec une grande vigueur de pensée et de langage dans le discours *sur la crédulité de l'incrédule*. C'est toujours par la prophétie et le miracle, c'est-à-dire par la merveilleuse attestation de la puissance divine, que le prédicateur veut lui fermer la bouche. Sans doute il échappe sans cesse à son système, comme quand il dit au début de ce même discours que le meilleur moyen de prouver à ses auditeurs que la Bible est l'épée de l'esprit serait de les en transpercer,

mais ce n'en est pas moins sa pensée dominante à cette époque. Avec une pareille notion de l'autorité des Ecritures, il est difficile de ne pas pencher vers la doctrine de l'inspiration littérale, bien qu'Adolphe Monod ne l'ait jamais formulée comme les infaillibilistes de la lettre sacrée. Dans ses discours sur *la tentation de Jésus-Christ* il donne à la parole écrite, au texte, même isolé, une importance exagérée. Le livre joue décidément un rôle prépondérant qui n'appartient qu'à la vérité qui est dans le livre. Le contenant efface quelque peu le contenu. « Cette citation, dit le prédicateur à propos d'un texte invoqué par Jésus-Christ, arrête sur le champ l'effort de l'ennemi. » (1) Quand l'autorité de la Bible est ainsi fondée, celle-ci est plutôt un formulaire, un *credo* divin qu'une divine histoire. Le document de la révélation tend à se confondre plus ou moins avec la révélation elle-même et la religion prend un caractère essentiellement dogmatique. Sans doute l'histoire a sa place dans cette dogmatique, mais une place subordonnée; Jésus-Christ en est un chapitre fort important, mais il n'en est pas le centre et le couronnement, la substance vivante. On aboutit ainsi à ce qu'on appelle d'un nom barbare, mais juste, l'intellectualisme ou l'orthodoxisme. La pureté de la doctrine est l'objet d'une vigilance scrupuleuse et la peur de s'en écarter fait

(1) Sermons, tome II, p. 177.

planter autour de l'arbre de vie cette haie d'épines par laquelle la synagogue, d'après son propre aveu, protégeait l'ancienne loi. Adolphe Monod n'a jamais donné dans ces extrêmes ; il a toujours présenté la vérité évangélique au point de vue moral ; mais on ne saurait contester que dans sa conception première il n'ait fait la part trop grande à la doctrine dans le développement de la vie religieuse.

On n'a pour s'en convaincre qu'à relire son sermon sur la *sanctification par la vérité*, dans lequel il établit que la vérité produit par elle-même le bien, comme l'erreur, même involontaire, enfante le mal, en se fondant sur ce que, pour prévoir quelle plante naîtra de la semence de blé ou de la semence d'ivraie, il est indifférent de savoir comment elle a été semée dans un champ.

« Le blé, ajoute-t-il, semé avec ou sans dessein produira toujours du blé, et l'ivraie semée volontairement ou involontairement ne produira jamais que de l'ivraie. Une doctrine ne peut enfanter après tout que la disposition qu'elle contient en germe. La vérité, quelque mérite ou quelque peu de mérite qu'il y ait à l'avoir acquise, portera toujours son heureux fruit, la sanctification, en sorte que pour exprimer l'état moral d'une âme, il faut demander non par quel chemin la vérité ou l'erreur y a pénétré, mais laquelle des deux s'y est établie. »

La révélation ainsi comprise ressemble trop à une vérité mathématique qui ne parlerait qu'à

l'esprit. Il serait injuste de trop presser cette argumentation, constamment complétée ou réfutée par les magnifiques élans du prédicateur qui le portent au-dessus des étroitesse de son système. C'est à la fin de ce même discours qu'on lit cette page admirable, toute frémissante d'enthousiasme pour ce que l'héroïsme chrétien a de plus sublime à notre époque :

« J'ai vu le jeune missionnaire s'arracher en pleurant des bras d'une mère, et faire le seul sacrifice qui puisse surpasser le sien ; j'ai vu sa mère, sa mère elle-même, nouvel Abraham, sa mère tout en larmes, soutenir son enfant un moment ébranlé, et l'encourager à s'éloigner d'elle. Hélas ! et quelque temps après, j'ai vu cette mère pleurant sur la mort de son fils, sur sa mort et non sur sa tombe ! Sa tombe ! s'il en a une ! Cherchez-la sur les bords du Gange. Peut-être se sera-t-il trouvé pour l'élever quelques Indiens fidèles ; jaloux de rendre à son corps les soins qu'il prit de leur âme. Elle n'aura reçu ni les pleurs maternels ni la rosée du sol natal. Elle verra couler devant le nom du martyr étranger une onde indifférente sans souvenir et sans intérêt ; et le silence de la mort ne sera troublé peut-être que par quelque cérémonie de ce culte stupide et sanguinaire, pour la ruine duquel il donna sa vie. »

Cette éloquente péroraison suffisait à la réfutation de la thèse absolue du discours, car cette tombe pouvait être aussi bien celle d'un missionnaire du collège romain que celle d'un correct orthodoxe de Londres, de Paris ou de Bâle. Adolphe Monod n'eût pas attendu de connaître le

credo du martyr pour l'admirer, prouvant ainsi qu'au-dessus de l'orthodoxie il y a la foi qui se meut dans un domaine supérieur. Elle ne légitime à aucun degré le scepticisme de la pensée, mais elle proclame en fait que la pensée n'est que la forme ou la formule de la vérité, tandis que celle-ci étant essentiellement une vie, une personne, doit être perçue par le cœur et la conscience. Tout ramène ainsi à Jésus-Christ.

Nous n'avons pas à insister sur la notion première d'Adolphe Monod sur la rédemption ; elle ne se distingue en rien des théories du réveil qui en exagérant le côté juridique, admettait une sorte de talion divin à la croix, une condamnation directe du Fils par le Père. Adolphe Monod n'a point modifié ses idées sur ce point. Elles se rattachaient alors à sa conception de la justice de Dieu, trop séparée selon nous de sa miséricorde. Ces deux attributs devenaient deux hypostases opposées au lieu de se pénétrer dans l'unité du saint amour. De là cette nécessité d'une souffrance vraiment infinie sur la croix, épuisant toutes les tortures morales de l'enfer, sans y parvenir toutefois, car la durée est aussi un élément de l'équivalence. De là cette terrible conception de la condamnation sans issue et sans fin commençant dès la tombe, affirmée avec une certitude qui dépasse aussi bien la lettre de l'Écriture que les limites de l'esprit humain en face de l'éternité.

Les peines éternelles reviennent sans cesse

dans les premiers discours du prédicateur qui se surpasse en énergie terrible quand il touche à ce terrible sujet, sans jamais pourtant demander à des descriptions matérielles l'excitation des nerfs qu'il dédaignerait de produire. On ne saurait trop respecter cette insistance qui coûte à son cœur généreux et qui faisait dire à Michélet : « Ceux qui l'ont entendu en tremblent encore. » C'est qu'il avait tremblé le premier, tremblé pour les âmes immortelles qu'il brûlait de sauver de l'abîme. C'est pour les arracher à leur dangereux sommeil qu'il secoue et agite cette formidable cloche d'alarme dont les vibrations font pâlir les plus indifférents. En réalité toute cette dogmatique étroite du réveil n'est pour lui qu'un moyen de la faire retentir en pleine volée dans cette atmosphère d'indifférence et de mondanité qu'avait épaissie dans le protestantisme de cette époque une religion facile, sentimentale, dont le mot d'ordre était : Paix, paix, là où il n'y a point de paix ! Sur la foi justificante, Adolphe Monod n'a que de puissantes affirmations, sans avoir cherché comme Vinet la synthèse dans laquelle saint Jacques et saint Paul s'harmonisent : la sanctification sortant de la justification comme le chêne du gland. Il maintient fermement la grâce et la liberté dans une irréductible dualité, se refusant à les concilier par la crainte de les affaiblir. Reconnaissons que jamais appels à la volonté humaine ne furent plus directs, plus

incisifs que les siens. En résumé, Adolphe Monod à cette première période est bien un représentant fidèle de l'orthodoxie générale du réveil religieux dégagée des exagérations qui, çà et là, la déparaient.

Ce n'est pas que dans la généreuse abondance de sa prédication on ne pût discerner bien des éléments d'une conception plus large, plus vaste. Tout le christianisme se retrouve dans un esprit et surtout dans un cœur de cette trempe. On pourrait facilement détacher des premiers sermons d'Adolphe Monod des fragments qui impliqueraient des idées moins strictes sur la Bible et sur l'importance exagérée de la doctrine. Mais il ne faut pas oublier que ce qui importe dans une conception religieuse, ce n'est pas seulement l'existence de telle ou telle notion, c'est la place qui lui est faite, c'est l'esprit qui l'anime, c'est ce que Spinoza appelait le lien de la substance, *vinculum substantiæ*, l'idée maîtresse et régulatrice. Or, il est incontestable que cette idée maîtresse et régulatrice dans la première partie de la carrière d'Adolphe Monod est bien ce que nous avons dit. Il n'est pas moins certain que dans la seconde il a subi une modification réelle, non dans sa foi, mais dans sa théologie, qu'il ne faut ni exagérer, ni diminuer, mais dont nous devons chercher les causes extérieures et intérieures; ce qui nous ramène à l'histoire de sa vie.

IV

Nous l'avons laissé débutant à Montauban dans ce professorat qui fut si bienfaisant. Les discours qu'il publia dans les premières années de cette nouvelle activité ne nous révèlent aucun changement en lui. Son livre apologétique de *Lucile* est, au contraire, comme nous l'avons indiqué déjà, l'expression la plus nette de son premier point de vue. Paru en 1840, sous forme de lettres, il avait pour base un fait réel. Il serait facile de donner la clef de *Lucile*, nous en avons connu les principaux acteurs, mais rien ne serait plus vain, car le premier fond historique est singulièrement transformé et enrichi. Nulle publication d'Adolphe Monod n'eut un plus grand succès. Le tour aisé, animé, des lettres et des dialogues, la beauté du langage, le charme d'un raisonnement limpide et serré, l'esprit si élevé, la piété si douce, qui pénètre ce livre, toutes ces qualités font de *Lucile* un chef-d'œuvre. On y trouve les grands arguments qui ne vieillissent pas à côté de ceux qui ne répondent plus aux besoins actuels de notre esprit, mais qui

alors faisaient bien moins sentir leur insuffisance, sur laquelle nous avons déjà insisté.

Comme apologiste, Adolphe Monod dans *Lucile* est un fidèle disciple d'Abbadie et de l'école anglaise. Sans remonter jusqu'à la grande et immortelle apologétique des Pères d'Alexandrie, il néglige trop Pascal, qui avait dès le xvii^e siècle restauré la preuve psychologique sans faire tort à la preuve historique.

Tout le poids de la démonstration repose sur l'autorité des Écritures, établie par ses signes extérieurs plutôt que par le témoignage du Saint-Esprit; il insiste bien plus sur les miracles et les prophéties que sur la personne de Jésus-Christ. C'est là qu'est sa faiblesse.

Au moment même où paraissait *Lucile*, Vinet reprenait et développait l'œuvre du grand penseur de Port-Royal. Son activité si féconde dans ce domaine, et que nous caractériserons dans la notice qui lui est consacrée dans ce volume, fut précisément l'une des influences qui contribuèrent le plus à élargir l'horizon théologique d'Adolphe Monod. Lecteur assidu du journal le *Semeur*, dont il fut un trop rare collaborateur, il ne se pouvait qu'il ne fût frappé de la richesse et de la profondeur des pensées que le professeur de Lausanne semait à profusion dans ses articles littéraires et dans ses discours. De même que l'on retrouve saint Paul à chaque ligne de l'épître de saint Pierre, devenu son disciple, sans le savoir peut-être, de même on

respire fréquemment l'esprit de Vinet dans les discours de la seconde période d'Adolphe Monod. On ne citerait pas deux mots semblables, tant l'assimilation a été libre et personnelle, mais elle est réelle.

Adolphe Monod trouva dans son enseignement théologique une nouvelle cause d'élargissement. Il ne lui était pas possible, avec son clair esprit et sa droite conscience, d'enseigner la critique sacrée sans voir surgir plus d'un problème embarrassant pour la doctrine de l'inspiration telle qu'il l'avait acceptée jusqu'alors sans trop la presser. Pour fonder tout l'édifice des convictions chrétiennes sur l'autorité des Écritures miraculeusement démontrée, il fallait l'infaillibilité dans le canon qui avait constitué le divin recueil et dans sa lettre même — sinon il eût été nécessaire de recourir à un autre critère, à la preuve historique, d'une part, qui ne garantit que ce qui est vraiment authentique, et, de l'autre, au témoignage de l'esprit, qui s'applique surtout au point central, au cœur vivant de la révélation, à Jésus-Christ, et par lui au livre qu'il remplit et éclaire.

La théopneustie absolue et le canon indiscutable sont les deux piliers de l'orthodoxie stricte du réveil, fort différent de la Réformation sur ces deux points. La question entre cette orthodoxie et la tendance évangélique libérale est de savoir si l'autorité première appartient à Jésus-Christ ou au livre, au contenu ou au contenant,

toujours sous la réserve de la nécessité d'un témoignage primitif vraiment compétent que rien ne peut remplacer, quand il s'agit d'histoire. Quelque prudence respectueuse qu'Adolphe Monod portât dans la critique, il n'en résulta pas moins pour lui une modification, insensible d'abord, dans sa conception de la révélation. Il pouvait du reste en reconnaître l'effet très-réel dans l'esprit de ses jeunes auditeurs, plus dégagé que lui de la foi traditionnelle. Cette première incursion, faite à pas bien comptés dans le champ de la critique, ne laissa pas que de les troubler quelque peu. Nous ne mettons pas en doute que le désir de fonder leur conviction sur une base inébranlable n'ait contribué à amener un maître aussi préoccupé que l'était Adolphe Monod de ses disciples bien aimés, à remanier son apologétique et avec elle plus ou moins sa théologie. On se tromperait du tout au tout si l'on s'imaginait qu'il y eut la moindre rupture violente entre la première période de sa vie intellectuelle et la seconde. Le passage de l'une à l'autre se fit sans secousse. N'ayant jamais donné dans aucune exagération, Adolphe Monod accomplissait une simple évolution intellectuelle. Il en eût été autrement s'il eût professé soit le calvinisme des Églises d'Écosse, soit l'inspiration plénière du respecté Gaussen. Et cependant, le changement dans son point de vue fut bien réel, comme il sera facile

de s'en convaincre par les sermons qui datèrent de son arrivée à Paris.

Il avait été appelé dans l'Église réformée de cette ville comme simple suffragant, en 1847. Nous caractériserons plus tard le ministère qu'il y remplit. Pour le moment, nous ne nous occupons que du développement de ses vues théologiques. Dès son discours d'installation on put s'apercevoir de la transformation qu'elle avait subie. Il faut se garder avec soin de l'exagérer. Nous ne nous permettrons pas de prolonger les lignes de sa pensée, d'autant plus que ce serait méconnaître le soin religieux qu'il a pris d'éviter tout ce qui pouvait diviser le protestantisme évangélique. Il se serait fait scrupule de donner un tour polémique ou agressif à ses idées nouvelles. L'objet de sa croyance ne s'était d'ailleurs en rien modifié ; c'était toujours le relèvement de l'homme perdu par la Rédemption, la justification par la foi, la pleine gratuité du salut. Le sentiment profond de la loi de Dieu, de ses droits et de l'état désespéré où nous a précipités sa violation demeure son inspiration dominante. C'est là qu'était le bien fondé de l'orthodoxie du réveil et la légitimité de sa réaction énergique contre le frivole optimisme qui avait gagné avant elle l'Église protestante. Adolphe Monod, bien loin d'affaiblir cette sainte austérité du réveil, l'a relevée plus énergiquement encore dans ses derniers discours. S'il n'insistait plus autant sur les peines

éternelles, s'il reconnaissait à la fin de sa vie, comme nous le savons de source certaine, que Dieu s'est réservé le secret de l'éternité, il n'avait rien rabattu pour cela des exigences de la sainteté. Le développement qui suit marque bien l'unité fondamentale qui relie les deux phases de sa vie intellectuelle :

O croix ! ô sang du saint des saints versé pour mes péchés ! ô sacrifice trois fois amer d'une victime trois fois sainte ! O croix qui justifie tout ensemble et le pécheur perdu devant la loi de Dieu, et le Dieu qui pardonne devant la conscience du pécheur ! ô croix, croix trois fois bénie, mon âme tout entière vole au-devant de toi ! Elle t'appelait avant de te connaître ! de quel cœur ne te saisira-t-elle pas connue ? (1)

Ces dernières paroles nous introduisent dans le monde nouveau où se mouvait depuis quelques années la pensée d'Adolphe Monod. Il reconnaît qu'il appelait la croix avant de la connaître. Qu'est-ce à dire sinon que l'Évangile dont elle est le faite sanglant et sublime, le couronnement et le résumé, prend son point

(1) *Doctrine chrétienne, quatre discours, Paris 1869. Discours sur l'œuvre du Fils*, p. 167. Les ouvrages d'Adolphe Monod datant de cette période sont, à part ces discours sur la doctrine : 1° le 3^{me} vol de ses sermons, publiés sous la rubrique : *Paris 1859*, qui contient son discours capital sur *la Parole vivante*; 2° *saint Paul*, cinq discours, 1862; 3° quelques sermons détachés très-importants, entre autres *Nathanaël, les grandes âmes*. 4° *Explication de l'Épître aux Ephésiens*, principalement d'après Harless, Paris, 1867.

d'appui dans les profondeurs de l'âme et de la conscience et que ses premiers titres à notre adhésion ne sont pas dans les miracles et les prophéties, mais dans les besoins les plus vrais, les plus universels de l'âme humaine?

Cette évolution de sa pensée laisse intacte sa foi première dans tout ce qu'elle a d'essentiel, et ne rabat rien des saintes exigences de la loi de Dieu, comme on peut s'en convaincre par ce mot admirable d'un de ses derniers sermons : « Loin de nous un salut où la gloire de Dieu perdrait. Commencez par sauver sa loi sainte et vous me sauverez après, si vous pouvez. » Seulement, dans cette seconde période, il insiste bien davantage sur l'harmonie de la conscience avec l'Évangile et il invoque à son tour ce *testimonium animæ naturaliter christianæ* de Tertullien, qui est le fond de l'apologie de Clément d'Alexandrie, de Pascal, de Vinet. Qu'on ne nous accuse pas de vouloir trop conclure d'un seul mot. Sa conception nouvelle est largement développé dans sa prédication de Paris. Il faudrait citer intégralement ses deux admirables sermons sur *Nathanaël* et les *Grandes âmes*. Les pensées qu'il y développe sont connues, mais quel éclat il leur donne et quelle évolution elles révèlent dans son esprit !

« Tous les cœurs droits sont à Jésus, lisons-nous dans le sermon sur *Nathanaël*, il en dispose d'avance comme d'un bien qui est à lui et qui doit lui revenir tôt ou

tard. La fidélité de Nathanaël à la lumière qu'il a reçue le met sur le chemin de la lumière qui lui manque. Il ne lui reste plus qu'à être conduit en présence de Jésus-Christ pour reconnaître en lui celui qu'il cherchait. La vraie mesure morale d'un homme n'est pas dans sa lumière mais dans sa fidélité. Entre un cœur droit et Jésus-Christ il y a une telle affinité, dirai-je ? ou une telle attraction, que fussent-ils écartés l'un de l'autre jusqu'aux deux extrémités du monde ils trouveront quelque chemin pour se rapprocher et pour se rejoindre et que s'ils ne le trouvent pas ils le créeront. La terre desséchée n'a pas plus besoin de la rosée du ciel que le pécheur travaillé et chargé n'a besoin de Jésus-Christ. Ce besoin suprême lui révèle son pouvoir du plus loin qu'il le voit venir. Il le cherchait, il l'aspirait, il le pressentait, il *l'eût inventé faute de le trouver* (1). »

Le sermon sur les *grandes âmes* est plus hardi encore dans cette apologétique toute morale :

« Plus une âme est vraiment grande, y lisons-nous, mieux elle est préparée, toute chose égale d'ailleurs, pour recevoir Jésus-Christ. Il n'est point d'âme qui n'ait en elle les éléments de la grandeur, puisque c'est Dieu qui les a toutes faites et faites à son image. Jésus-Christ n'a contre lui que ce qu'il y a de petit en nous ; tout ce que vous avez de grand est pour lui (2). »

Le prédicateur, prenant tour à tour à partie chacune des facultés de l'homme, l'intelligence, le cœur, la conscience, l'imagination, établit

(1) *Nathanaël*, p. 13, 25, 26, 31.

(2) *Les grandes âmes*, p. 42, 43.

que, dans tous les domaines, « le courant qui nous écarte loin de Jésus-Christ est superficiel, agité, souillé; tandis que le courant qui nous attire à lui est profond, paisible, pur. »

Le christianisme n'est plus présenté comme une doctrine, mais comme une personne. Il se résume et se personnifie en Jésus-Christ. De là une notion très différente de la révélation. Nous avons vu Adolphe Monod, quand il était le disciple docile du réveil religieux, présenter la révélation essentiellement comme une doctrine renfermée dans un livre. Il livrait, si l'on peut ainsi dire, à l'occasion de l'autorité du livre, la grande bataille de l'apologétique. Au-dessus de la doctrine et du livre il place la personne du Christ, et la doctrine comme le livre, loin d'être sacrifiés, prennent un sens nouveau, plus riche, plus bienfaisant. L'autorité du livre, pour être dérivée de l'autorité de Celui qui, comme l'a dit Luther, est plus grand que lui, devient plus réelle. C'est dans son discours sur *la parole vivante* que cette nouvelle tendance se développe dans toute son ampleur. Il commence par distinguer entre la parole parlée et la parole vivante, tout en reconnaissant que nous ne rejoignons historiquement la seconde que par la première. La parole vivante est mise sans hésitation au-dessus de la parole écrite ou parlée.

« L'une explique la pensée de Dieu, l'autre reproduit Dieu lui-même. Qui a vu Jésus-Christ a vu Dieu lui-

même. Qui dit la vie dit l'Être tout entier. La prédication de la personne vivante de Jésus-Christ nous donne seule la vérité tout entière. Rien d'écrit, fût-ce la Parole de Dieu, ne peut tout exprimer. Il demeure toujours comme entre les lignes des vides où le langage ne saurait entrer et qu'il n'appartient qu'à la vie de remplir. Qui dit la vie dit l'unité même, au sein de laquelle se rejoint tout ce qui est et se concilient jusqu'aux contraires. La prédication de la personne vivante de Jésus-Christ possède seule le secret de se plier à tous les besoins, même aux plus opposés par cette élasticité qui est propre à la vie (1). »

Il résulte de cette distinction entre la parole vivante et la parole écrite que celle-ci emprunte sa majesté, sa grandeur et par conséquent la meilleure preuve de son caractère divin à Jésus-Christ. *Incessu patuit Deus*. Il n'y a donc plus à prendre le détour de l'ancienne apologétique qui conduisait du livre au Christ en démontrant laborieusement l'autorité de la Bible par les miracles et les prophéties, toujours contestables pour l'esprit qui doute. Il faut choisir la voie inverse et conduire du Christ au livre.

« S'agit-il de l'autorité divine des Ecritures, dit Adolphe Monod dans un passage qui montre le chemin parcouru par son esprit depuis Lucile, il faut sans doute l'appuyer sur ces prophéties, sur ces miracles, sur ces faits qui la démontrent irrésistiblement pour un

(1) *La parole vivante*, p. 9, 27.

esprit droit; mais je voudrais surtout en appeler directement à la personne de Jésus-Christ; — de Jésus-Christ se fortifiant par la Parole écrite; reconnaissant l'inspiration des prophètes, garantissant celle des apôtres; enfin de Jésus-Christ sans erreur et sans péché, ces deux axiômes fondamentaux de la religion et de la morale, ces deux pôles immuables de la conscience humaine. Comptez sur la personne de Jésus-Christ pour se prouver en se montrant. Mettez votre auditeur devant Jésus-Christ, le saint des saints. *Vous n'avez pu le conduire de la Bible à Jésus : essayez de le conduire de Jésus à la Bible* (1).

Une notion plus large de l'inspiration découlait de ces prémisses, bien qu'à notre sens Adolphe Monod n'ait pas conclu sur ce point. Nous ne pourrions le suivre quand il prétend, dans le passage même que nous venons de citer, que Jésus-Christ a tranché, par ses citations de l'Ancien-Testament, les plus graves problèmes de la critique sacrée, ni surtout quand il identifie à la pénétration de l'humain et du divin dans sa personne la juxtaposition des deux mêmes éléments dans l'Écriture sainte. L'élément humain dans la parole écrite n'a pas l'absolue perfection qu'il revêt dans la parole vivante. Au reste, Adolphe Monod avait tout à fait abandonné la notion de l'inspiration plénière des Écritures; il trouvait une preuve de petitesse dans l'importance donnée à une différence légère entre les récits des écrivains sacrés. Il

(1) *La parole vivante*, p, 30, 44.

reconnaît évidemment la possibilité de cette inexactitude historique ou de cette légère différence, bien qu'il ajoute qu'elle est souvent apparente, mais cela suffit parce qu'il abandonne la théopneustie absolue qui ne peut rien concéder. « L'esprit supérieur s'élevant au-dessus de ces menus détails ne veut pas faire dépendre sa foi de l'exactitude d'un copiste ou d'un problème de critique sacrée, il se place devant Jésus-Christ lui-même (1). » A vrai dire, la Sainte-Écriture est plus qu'un livre, plus qu'un recueil d'oracles inspirés ; on y sent frémir la vie religieuse et morale des écrivains sacrés. C'est dans ses discours sur saint Paul que ce point de vue s'exprime avec le plus de clarté et d'éloquence. « L'inspiration, dit-il, sort de l'âme troublée de l'apôtre comme l'éclair du nuage chargé de foudre. De vrais combats précèdent ses plus hautes révélations (2). » Il a été transpercé tout le premier par le glaive de la loi et a éprouvé les épouvantes du Sinaï avant de foudroyer le pharisaïsme. De là l'importance donnée à la psychologie du grand apôtre, organe vivant, personnel de la révélation qui est tout d'abord pour lui une expérience intime avant de passer par ses lèvres inspirées. Adolphe Monod rend sa pensée singulièrement expressive par ce mot, quelque peu étrange : « Les organes du Saint-Esprit passent aux yeux du vulgaire pour

(1) *La parole vivante*, p. 53.

(2) *Saint Paul*, p. 30.

les enfants gâtés de l'inspiration, et ils en sont les martyrs. Béni soit le feu qui descend du ciel ! mais malheur au nuage chargé de le transmettre à la terre, soit qu'il se fatigue pour le contenir, ou qu'il se déchire pour lui donner passage. »

Le grand prédicateur avait une persuasion si pleine de sa nouvelle conception du christianisme, qu'il n'hésita pas, avec tous les ménagements et tous les respects qui étaient dans son cœur, à l'opposer aux vues plus étroites du réveil religieux. Il reconnut sans détour que la piété de celui-ci avait eu quelque chose de trop dogmatique dans sa conception, de trop extérieur dans sa tendance ; qu'il s'était trop mis en peine de l'idée, pas assez de la vie.

Adolphe Monod se rendait compte de la transformation que la pensée première du réveil subissait en lui ; c'était à ses yeux une crise douloureuse et féconde qui devait aboutir à cette Église de l'avenir qu'il appelait de ses vœux. C'est elle qui devait élargir la doctrine sans rien répudier de la divine folie de la croix et développer graduellement la vraie catholicité. On comprend qu'à ce point de vue l'Alliance évangélique fût l'une des plus pures gloires de la chrétienté contemporaine aux yeux d'Adolphe Monod, qui avait été l'un de ses fondateurs et de ses inspireurs ; il y voyait un moyen efficace d'assurer la prépondérance de la vérité centrale sur les vérités particulières, par le triomphe incontesté de ce Christ éternel

qui reconstituera l'unité des âmes dans une lumière plus pure et plus haute. C'est pour fonder cette Église de l'avenir et la dégager des entraves et des bornes étroites du présent, qu'Adolphe Monod s'efforce de rallier autour de la vérité vivante un peuple de Dieu vaillant et croyant, aspirant à cette nouvelle terre de promesse, consumé du désir de l'atteindre, et dressant ses mains aux saintes batailles qui doivent la conquérir. A ce peuple de Dieu, il propose pour modèle le grand conquérant du siècle apostolique, ce saint Paul, l'apôtre tout ensemble de l'action intrépide et de la tristesse selon Dieu. C'est par ses larmes que le prédicateur explique ses triomphes, larmes d'humilité, de piété, de tendresse. Nous voilà bien loin des réveils triomphants, avec leurs congratulations incessantes ! Les alleluias anticipés ne valent pas les gémissements des saints. Nulle rosée ne vaut les pleurs d'un Paul pour féconder le sol où doit mûrir une moisson nouvelle !

Nous avons trouvé un haut intérêt à suivre dans cette âme si droite, dans cette conscience si scrupuleuse, l'évolution normale du réveil religieux dont il était l'un des plus dignes représentants. Il semblait qu'il n'y avait plus qu'à marcher dans la voie où l'éminent chrétien s'était engagé pour accomplir dans les meilleures conditions la rénovation théologique qui répondait aux aspirations les plus légitimes, aux exigences les mieux justifiées de la pensée. Par

malheur, la crise ecclésiastique vint arrêter ou troubler ce beau développement. Il nous reste à rechercher dans quelle mesure Adolphe Monod y fut mêlé dans les dernières années de sa vie.

V

A peine était-il arrivé à Paris depuis un an, que cette crise qui paraissait assoupie se réveillait avec une gravité nouvelle. Il ne rentre pas dans mon plan d'y revenir sans délai à cette occasion. Qu'il me suffise de dire que la situation intérieure du protestantisme français avait bien changé depuis la destitution d'Adolphe Monod à Lyon. Son organisation n'était pas meilleure ; il n'avait point retrouvé ses glorieuses institutions qui n'existaient qu'à l'état de droit abstrait dans ses archives historiques. Les conseils de l'Église se renouvelaient toujours eux-mêmes en prenant les élus sur la liste des protestants les plus imposés. Je ne crois pas qu'il y ait eu dans aucune Église un mode de recrutement plus contraire à l'esprit du christianisme. C'était dans la société religieuse la survivance des fameuses listes des notables du premier Empire qui rappelaient de très loin la religion fondée par le divin pauvre. Les progrès avaient été remarquables au point de vue religieux : la tendance évangélique voyait tous les

jours s'accroître le nombre de ses adhérents. Elle avait créé d'admirables œuvres de mission intérieure, et son influence morale ne cessait de grandir. La question de la séparation de l'Église et de l'État s'imposait aux esprits. La fondation de l'Église libre d'Écosse, une création semblable dans la Suisse française, la puissante polémique de Vinet, soutenue par le principal organe de la pensée protestante, *le Semeur*, toutes ces causes réunies avaient ébranlé les anciens préjugés sur les mérites des Églises nationales. Une fraction importante du parti évangélique tendait, sans bien s'en rendre compte, à l'affranchissement de l'Église : elle y était logiquement conduite par sa préoccupation de rétablir le régime synodal et l'unité de la foi. Elle devait bientôt s'apercevoir que rien n'est plus chimérique dans le régime de l'union des deux sociétés au dix-neuvième siècle, par suite de l'impossibilité où est l'État moderne de sortir de sa neutralité laïque et de favoriser la foi positive au détriment du parti libéral. A la tête de ce mouvement s'était placé l'un des pasteurs les plus aimés et les plus respectés de l'Église réformée de Paris, le propre frère du grand prédicateur, le rédacteur en chef des *Archives du christianisme*. Frédéric Monod a exercé une très-grande influence sur le protestantisme français contemporain. Uni à son frère par l'affection la plus tendre, il avait une nature bien différente. Nous n'en avons pas connu de

plus noble, de plus loyale, de plus courageuse. Il n'avait ni le talent oratoire, ni la culture théologique d'Adolphe Monod. Il demeura inflexiblement orthodoxe, mais il y avait tant de largeur dans son cœur, qu'elle débordait sur son esprit et le préservait des injustices de l'étroitesse théologique. C'était une âme vaillante qui fut toujours jeune. Sa gaieté était comme l'exubérance de sa santé morale. Homme d'action infatigable, d'un jugement sûr, il prit une part prépondérante à la direction des œuvres religieuses, et fut l'un des pères du réveil religieux à Paris. Il devait montrer plus tard jusqu'où il pouvait porter l'esprit de sacrifice pour suivre ses convictions. Sa mémoire est restée chère et vénérée non-seulement à ceux qui comme nous l'ont filialement aimé dès le berceau, mais à tout le protestantisme évangélique.

Frédéric Monod poussait depuis longtemps dans son journal à la reconstitution de l'Église quand, au lendemain de la Révolution de 1848, un Synode officieux se réunit à Paris pour préparer un projet de réorganisation qui devait être soumis au gouvernement de la République. Frédéric Monod, soutenu par le comte Agénor de Gasparin dont il suffit de prononcer le nom aimé et respecté pour rappeler un des caractères les plus nobles et les plus chevaleresques de notre temps, demanda au Synode de mettre à la base de la constitution ecclésiastique qu'il élaborait la profession de foi évangélique sans

laquelle, à son sens, il n'y a pas d'Église. Le Synode ne pouvait rendre un tel vote sans créer du coup le schisme et séparer en deux le protestantisme. Il passa à l'ordre du jour sur la proposition de MM. F. Monod et de Gasparin. Ceux-ci, qui avaient bien pu se résigner à ce qui était pour eux le pire des désordres, quand il était la conséquence du malheur des temps, ne crurent pouvoir accepter la prolongation de l'anarchie doctrinale, une fois qu'elle était ratifiée par la représentation même de leur Église. Ils donnèrent leur démission avec quelques collègues. Peu de temps après, Frédéric Monod descendit de sa chaire de l'Oratoire pour inaugurer dans une salle chétive un nouveau culte sans avoir aucune garantie pour le pain du lendemain. Il emportait dans cette position difficile et précaire, l'estime de tous les gens de cœur. L'union des Églises évangéliques indépendantes fut fondée à la suite de sa démission. Pauvres, chétives, elles ont poursuivi depuis lors une existence difficile. Il leur restera toujours l'honneur d'avoir marqué le but final auquel tend aujourd'hui toute Église qui a souci à la fois de la vérité évangélique et de sa propre dignité, surtout après l'avortement de tous les essais de réorganisation suffisante et équitable dans le système de l'union avec l'État. Le Synode de 1872 est la dernière tentative de ce genre.

Adolphe Monod ne crut pas devoir suivre son

frère dans sa démission. Il mérite tout autant nos respects pour une résolution qui n'était plus facile qu'en apparence. Il n'y avait aucune contradiction entre sa décision de septembre 1848 et sa conduite à Lyon en 1832. Dix-huit ans plus tôt il avait également repoussé le parti de la démission et s'était laissé destituer avant de quitter l'Église officielle. Il croyait alors comme en 1848 qu'il ne faut prendre aucune initiative dans une question de ce genre. Ses motifs sont clairement exposés dans sa brochure : *Pourquoi je reste dans l'Église établie ?* Il y justifie ses préférences pour ce qu'il appelle la voie spirituelle sur la voie de démission. La spiritualité dans le domaine ecclésiastique lui paraît consister dans la continuation de l'activité chrétienne au sein d'une organisation défectueuse, jusqu'au jour où elle la fait éclater par son simple développement comme la vie nouvelle rompt la chrysalide. Une démission ne lui semblait obligatoire et voulue de Dieu qu'au cas où les autorités constituées dans l'Église et dans l'État interdiraient au pasteur l'accomplissement de son devoir. Nous respectons profondément les motifs d'Adolphe Monod ; car ils sont puisés au plus profond de sa conscience chrétienne. L'un de nos regrets est de l'avoir attristé par des critiques immodérées dans une brochure écrite à cette époque (1). Nous sommes bien convaincu

(1) *Le Synode de 1848 par deux témoins*. Paris 1848.

qu'Adolphe Monod et ceux qui l'ont suivi dans sa détermination ont contribué à leur manière à préparer l'Église de l'avenir, d'autant plus qu'il n'a point fléchi au point de vue des principes. Malgré sa largeur et sa tolérance il n'a jamais accepté le système d'une Église de multitude ne devant sa cohésion qu'au budget de l'État, ouverte à tout venant, gouvernée comme un troupeau de moutons par la houlette de ses chefs spirituels, lesquels, dans le protestantisme, ne constituent jamais qu'un sacerdoce bâtard. Il savait très-bien qu'aujourd'hui les moutons ne se contentent plus de bêler un catéchisme docilement appris et qu'ils savent hurler avec les loups, quitte à devenir loups eux-mêmes. D'une part il se montrait dégagé de toute superstition ecclésiastique au point de déclarer « que non-seulement Jésus n'avait pas enseigné d'organisation ecclésiastique, mais qu'il n'a pas même formé d'Église proprement dite, se contentant de rassembler ses disciples par un lien purement spirituel, déposant au sein de son peuple, je devrais dire dans le cœur des siens, des principes de vérité et de sainteté auxquels il se rapportait pour faire leur chemin dans le monde et renouveler graduellement l'ordre entier tant de la société civile que de la société religieuse (1). » D'une autre part, il acceptait presque dans son entier la théorie ecclésiastique des dé-

(1) *Pourquoi je demeure*, p. 75.

missionnaires, et les Églises nouvelles lui paraissent marcher vers la séparation de l'Église et de l'État « qui, avec la société telle qu'elle est, lui semblait devoir être un bienfait de Dieu, pourvu qu'elle vînt dans le temps de Dieu (1). »

C'est sur la définition du temps de Dieu qu'il faudrait s'entendre. La pression insensible des circonstances extérieures n'est pas le seul signe auquel on reconnaisse sa volonté. Il a fait la part plus grande à la liberté humaine. Les grandes réformes ont été de courageuses initiatives pour rompre les chaînes anciennes qu'il ne suffit pas de sentir pesantes pour s'en délivrer. Il a bien fallu que saint Paul brisât avec hardiesse le câble qui retenait la jeune Église aux rivages du judaïsme et ce n'est qu'alors que le vaisseau a gonflé sa voile au vent de l'avenir. Toute l'activité réformatrice de l'ardent polémiste, du courageux novateur du premier siècle a été passée sous silence dans les beaux discours qu'il a inspirés à Adolphe Monod. Il a aussi méconnu quelque peu les saintes témérités de la Réforme. Il ne faudrait pas que la spiritualité se confondît avec une patience trop prolongée pour endurer le désordre des institutions ecclésiastiques. Il y a une spiritualité plus haute qui consiste à savoir sacrifier le succès religieux immédiat et visible à un avenir qui peut paraître incertain. Il n'entre d'ailleurs dans

(1) *Pourquoi je demeure*, p. 8.

ces considérations aucun blâme pour la décision qu'Adolphe Monod a prise sous le regard de Dieu et pour le bien de son Église.

Son cœur ne s'est point rétréci à la suite de controverses qui furent parfois acérées. Jamais il ne donna des gages à ce bigotisme presque ridicule qui ne veut voir l'Église réformée de France que dans un seul cadre et parle avec componction des saintes traditions des pères, alors qu'il ne s'agit que des lois de germinal an X. La décision d'Adolphe Monod lui coûtait d'autant plus qu'elle le mettait en opposition avec un frère tendrement aimé. Il exprimait d'une manière belle et touchante les sentiments qui remplissaient son cœur, quand il comparait ce dissentiment passager à celui qui sépara quelque temps saint Paul de Barnabas.

« Au moment, dit-il, où Barnabas s'embarque pour l'île de Chypre, je vois d'ici Paul qui va lui serrer la main et lui souhaiter la bénédiction de Dieu ; et Barnabas, de son côté, debout sur le tillac du navire suit en esprit son frère traversant à pied la Syrie et appelle sur lui la grâce du Seigneur Jésus, non sans que ses yeux se mouillent au souvenir de leurs travaux communs d'autrefois. A quelques années de là, nous retrouvons Paul et Barnabas tendrement unis. Peut-être la séparation des frères qui sortent d'avec ceux qui restent, ne doit-elle aussi durer qu'un temps. A coup sûr, ni l'Église où nous demeurons, ni l'Église qui se fonde à côté de nous, ne répond aux conditions de cette Église de l'avenir, que nous pressentons tous et au devant de

laquelle nous marchons tous. Mais qui sait si l'une et l'autre ne doivent pas servir à préparer sa venue (1) ? »

Nous partageons ces aspirations. Que nous le voyions ou non, de nos yeux, il viendra ce jour béni où l'Église réformée s'étant préparée au bienfaisant régime de la liberté comme elle a commencé à le faire depuis qu'elle a renoncé à gagner la partie par les pouvoirs publics, renouera les plus glorieuses traditions de son passé et réalisera l'idéal de fidélité, de largeur, d'indépendance qui était celui d'Adolphe Monod et qui est aussi le nôtre.

IV

Nommé pasteur en titre en 1849, Adolphe Monod se consacra sans réserve à une tâche qui devait bientôt épuiser ses forces. Ce fut un grand ministère. Sa prédication exerçait une influence croissante ; il lui donnait autant de soin que jamais. Peut-être lui coûtait-elle davantage depuis que son esprit s'était ouvert aux préoccupations de rénovation théologique, même en se renfermant dans les limites qu'il ne voulait pas dépasser. Il ne pouvait plus se porter d'un seul côté ; la vérité avait de plus en plus

(1) *Pourquoi je demeure*, p. 89.

deux pôles pour son esprit. Ses discours de cette époque trahissent parfois cette complication nouvelle de sa pensée qui était en réalité un enrichissement ; le plan est moins méthodique, le langage moins précis, mais le prédicateur entre bien plus avant dans la psychologie et dans l'apologétique ; il est plus actuel, plus moderne, plus approprié à son temps. Souvent aussi on le retrouve tout entier avec sa flamme et son éclat ! Nous avons cité plus d'un admirable fragment des sermons de cette époque en étudiant sa théologie. Que de pages saisissantes, presque sublimes, dans les sermons suivants : *Qui a soif.* — *Donne-moi ton cœur.* — *Marie-Madeleine.* — *Trop tard.* — Les deux discours sur la *Femme* produisirent une impression profonde. Dans celui qu'il a intitulé *l'Exclusisme*, il compare la foi fervente incapable de consentir aux mutilations de la vérité, à cette vraie mère du jugement de Salomon qui se révèle par le cri de ses entrailles devant le glaive prêt à partager son enfant, tandis que la mère factice demeure insensible, à peu près comme le latitudinarisme à moitié sceptique qui ne sait qu'applaudir aux diversités les plus graves sur le fond des choses. C'est une très-heureuse illustration de sa pensée par l'Écriture. Nous avons déjà caractérisé les beaux discours sur saint Paul.

Le pastorat proprement dit prenait un temps considérable à Adolphe Monod, surtout l'instruction religieuse de la jeunesse. Il lui venait

des catéchumènes de tous les points de la France; on peut dire que ce fut là l'une de ses activités les plus fécondes et qui ont laissé le plus de traces dans de nombreuses familles. Tout le protestantisme évangélique regardait de plus en plus à lui comme à son guide et à son modèle. Sa réputation à l'étranger s'accroissait tous les jours. L'Angleterre avait plus d'une fois entendu sa voix puissante dans sa propre langue qu'il connaissait à fond; il prit une part très-importante à la première grande assemblée œcuménique de l'alliance évangélique qui se tint à Londres au mois de juillet 1851 et dont l'objet répondait si complètement à son cœur large et aimant. Nous l'y entendîmes à Exeter-Hall égal à lui-même.

C'est en 1854 qu'il ressentit les premiers germes de la maladie qui devait rapidement miner ses forces. Il se dépensa jusqu'à la dernière extrémité. Après un long repos pendant les mois d'été, il remonta dans sa chaire, mais ce ne fut plus qu'à intervalles irréguliers, car cet effort lui coûtait de cruelles souffrances. C'est au mois de juin 1855, le dimanche de Pentecôte, qu'il fit sa dernière prédication. Elle est encore inédite, mais on nous en a communiqué les notes. On eût dit le moissonneur serrant sa gerbe. Jamais sa voix affaiblie n'eut d'accents plus pénétrants, jamais sa pensée n'eut un vol plus élevé, sa piété une plus touchante intimité. Le texte qu'il avait choisi était cette glo-

rieuse promesse du Christ : « Tout homme qui boit de cette eau aura encore soif, mais quiconque boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif pour l'éternité, mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissante en vie éternelle (1). » On devine tout le parti que le prédicateur sut tirer de la comparaison entre les joies précaires que donne le monde avec cet infini inépuisable de la vie divine que l'Esprit saint communique à l'âme.

« Contentement de la terre, s'écriait-il, que donne une certaine quantité de richesse et non une autre, une certaine disposition de corps et d'esprit et non une autre, une certaine créature et non une autre, que dirai-je, la même créature dans un certain moment et non dans un autre, la jeunesse et non la vieillesse, la santé et non la maladie, la fortune et non la pauvreté, l'été et non l'hiver, le beau temps et non la pluie, qu'on ne nous parle plus de vous ! Vous avez assez épuisé notre patience et vous nous avez laissés haletants, déçus et d'autant plus misérables que nous avions plus espéré. Mais voici une source capable de nous satisfaire, toujours, parfaitement, infiniment. Il n'y a besoin si grand qu'elle ne dépasse, ni si profond qu'elle ne l'emplisse par-dessus les bords, ni si saint qu'elle ne s'élève au-dessus en sainteté, ni si ancien qu'elle ne l'ait devancé. C'est Dieu tout entier se donnant à l'homme dans l'homme. »

Adolphe Monod laissait ici jaillir cette veine

(1) Jean IV, 13, 15

mystique qui avait vivifié sa parole depuis quelques années. On lit avec attendrissement la conclusion de ce discours où il fait un retour si sobre sur lui-même et ses souffrances.

« Peuple heureux; auquel il a plu à Dieu de donner le royaume, ne perds point courage. « Crois seulement et tu verras la gloire de Dieu. » Dans le Saint-Esprit nous avons des ressources infinies et qui peuvent se nourrir de la perte même de toutes les autres. Oui, le Saint-Esprit, Dieu en nous peut nous rendre plus heureux par la perte de la joie humaine, plus forts par la perte de la force propre, plus saints par le sentiment croissant de notre misère. Pour moi, que ma santé altérée condamne à prendre encore une fois congé de vous pour de longs mois, j'ai bien besoin de me reposer dans cette consolante doctrine. Abattu et affaibli, j'ai pourtant confiance qu'il me reste à exercer un ministère spirituel plus fructueux peut-être que celui qui a précédé et auquel Dieu me prépare par l'épreuve. Oui, mes fidèles amis en Christ, j'ai cette confiance que cette maladie est pour la gloire de Dieu, et guéri ou non elle me rendra plus capable de servir Dieu selon sa volonté. C'est de quoi je veux faire le sujet de mes prières durant mon pénible exil, c'est aussi sur quoi je me recommande aux vôtres. La prédication elle-même a besoin d'être renouvelée par le Saint-Esprit. C'est lui qui nous fera passer d'une prédication de parole à une prédication d'action, d'une parole d'enseignement à une parole de possession, d'une parole qui expose la vérité à une parole qui donne le Dieu vivant et vrai... »

Ce furent les *novissima verba* du prédicateur. Nous ne nous étendrons pas sur les dernières

souffrances d'Adolphe Monod. Le livre émouvant qui en consacre le souvenir est dans toutes les mémoires. Ses *Adieux* font partie de ce trésor de la mystique chrétienne où les affligés cherchent de grands exemples et d'efficaces consolations. On sait qu'ils renferment les dernières exhortations du pasteur mourant qui chaque dimanche réunissait autour de son lit de souffrance un petit auditoire d'amis, parmi lesquels toutes les dénominations étaient représentées pour partager avec lui la sainte communion et attester une fois de plus cette catholicité évangélique dont il avait été un si fidèle représentant. « Quand la cène était distribuée, lisons-nous dans l'avant-propos des *Adieux*, M. Monod prenait la parole, et ce qu'il y avait alors dans son accent de paisible sérénité, d'amour profond et chrétien pour ceux qu'il exhortait, souvent d'énergie et de pénétrante éloquence, ceux qui l'entendirent en d'autres temps peuvent s'en faire quelque idée ; ceux-là seuls peuvent le dire ou le sentir, qui l'entendirent ces derniers jours. » C'est, en effet, pour ceux-ci, un de leurs plus grands et de leurs plus saints souvenirs. « Mon ministère c'est ma vie, leur disait-il, et je veux l'exercer jusqu'à mon dernier souffle (1). »

Sa figure pâlie et amaigrie par la souffrance était toute rayonnante de foi et d'immortalité ;

(1) *Adieux*, p. 34.

la flamme divine semblait traverser l'enveloppe fragile. Dans ces paroles testamentaires, le prédicateur résumait son enseignement et lui donnait parfois une forme plus précise qu'il ne l'avait fait depuis quelques années. Il s'attachait à concentrer ses croyances dans quelques affirmations puissantes sans rien retrancher de ce christianisme intérieur qui avait pénétré sa parole depuis quelques années. La place qu'il fait à la parole vivante n'est en rien diminuée, bien qu'il insiste davantage sur la parole écrite. Les exhortations qui ont été réunies sous ce titre : *Les adieux d'un mourant*, sont particulièrement émouvantes. J'en détache les paroles suivantes :

« O douceur infinie de nous reposer pleinement au pied de la croix ! Saisissons la croix, proclamons la croix, mourons en l'embrassant, mourons en la proclamant et la mort sera le commencement de notre vie. Nul ne doit se reposer qu'il n'ait appris à se reposer au pied de la croix de son Dieu sauveur, dùt-il y être poussé par les vents et par les orages, et tomber de lassitude à cette place qu'il ne veut plus désormais quitter ! (1) »

Très-peu de temps avant sa mort, il composa un cantique de résurrection qui exprimait avec une mâle énergie la fermeté de son esprit. Il était trop orateur pour être poète au sens particulier du mot, bien que la poésie abondât dans sa parole comme dans toute éloquence digne de ce nom, mais elle revêtait ces formes amples

(1) *Adieux*, 60-6.

qui ne laissent pas à la pensée et au sentiment ce lointain quelque peu indéfini qui constitue proprement la poésie. Rappelons le beau cantique dans lequel il a donné à la reconnaissance une expression si saisissante qui l'a rendu classique :

Que ne puis-je, ô mon Dieu, Dieu de ma délivrance,
Remplir de ta louange et la terre et les cieux,
Les prendre pour témoins de ma reconnaissance
Et dire au monde entier combien je suis heureux !

.

L'hymne de la résurrection est une traduction en vers d'un admirable discours que je me rappelle avoir entendu le jour de Pâques 1844 dans l'Église réformée de Marseille. Il avait alors tous les caractères de l'improvisation. L'idée en est fort belle. Il nous montre les élus, les démons et les anges penchés sur le sépulcre ouvert du Christ et exprimant leurs sentiments devant sa victoire. L'humble chrétien gémissant sur son lit de douleur fait écho aux cantiques du ciel :

Ma faible voix s'unit à ce concert immense,
Et tout en moi, Seigneur, t'adore et te bénit,
Ame, esprit, cœur, vers toi tout mon être s'élance,
Et de joie et d'amour tout mon être frémit.

.

Pour lutter dans les maux, dans les cris, dans les larmes
Je ne suis que langueur, faiblesse et lâcheté ;
Mais lavé dans ton sang et couvert de tes armes,
Je puis tout en Jésus mort et ressuscité (1)

(1) *Jésus-Christ ressuscitant des morts*, Décembre 1855. *Souvenir aux amis qui prient pour moi*. Se vend au profit de l'Église évangélique de Lyon.

Le 30 mars fut le dernier dimanche qu'Adolphe Monod ait passé sur la terre. Il avait choisi pour sujet de son allocution l'amour de Dieu et pour texte le Psaume 100^{me}. « Vous tous habitants de la terre, jetez des cris de réjouissance à l'Éternel. Servez l'Éternel avec allégresse, venez devant lui avec un chant de joie. Entrez dans ses portes avec des actions de grâces et dans ses parvis avec des louanges; célébrez-le, bénissez son nom, car l'Éternel est bon; sa bonté demeure à jamais, sa fidélité demeure d'âge en âge. »

« Je n'ai plus de force, dit-il, que pour m'occuper de l'amour de Dieu. Dieu nous a aimés; c'est toute la doctrine de l'Évangile. Aimons Dieu! ceci est toute la morale. Sachant à peine si je pourrai me faire entendre, je recueille le peu de force que j'ai pour invoquer avec vous l'amour éternel et infini de Dieu. O Dieu qui es amour, qui ne nous as rien fait, qui ne nous fais rien, et ne nous feras rien que par amour, comment pourrais-je te rendre assez de grâces en voyant ces frères que l'amour rassemble autour de mon lit de maladie et de souffrances, et de ce que toi seul encore tu peux savoir. Je me suis réjoui dans leur amour! A qui en a-t-on jamais témoigné davantage? C'est pourquoi, mon Dieu, je te rends grâces; et je te rends grâces encore plus s'il est possible pour ton amour qui m'a tant affligé, mais tant soutenu — et je le confesse devant eux — qui ne m'a jamais laissé manquer d'aucun secours, quoique j'aie souvent manqué de foi et de patience, et que je sois loin d'avoir atteint cette patience parfaite où j'aspire le plus. Mais toi, tu as été la bonté même, et tant qu'il me

reste un souffle de vie et de force, je veux le confesser devant eux. »

Après avoir rappelé avec effusion toutes les marques de cette bonté souveraine à son égard, sa voix brisée entonne comme un dernier hymne au Christ, son tout et sa vie, avec lequel il sait qu'il va entrer dans les parvis éternels, « car, s'écrie-t-il, lui et moi nous sommes tellement unis qu'il ne peut entrer et me laisser dehors. » Il dépose au pied de la croix, dans le suprême effort de sa charité, les souffrances et les deuils de ses frères, les portant tous sur son cœur d'autant plus compatissant qu'il est plus meurtri. « Je souffre beaucoup, dit-il enfin, ma joie et mon cantique de grâce sont bien assombris par ces souffrances et cet épuisement continuel. Mais tu m'as soutenu jusqu'ici, et j'ai cette confiance que mes prières et celles de ma famille et de mes amis obtiendront la patience parfaite. » Toute cette souffrance s'exhale dans une adoration et une bénédiction dernières. « Que la grâce et la paix soient avec vous tous dès maintenant à jamais. »

Je me souviens de l'impression profonde que cette prière du mourant produisit sur un des représentants les plus éminents et les plus excellents de la haute culture française à notre époque. M. de Rémusat y voyait la pure flamme de cette foi chrétienne qu'il respectait sans pouvoir en accepter les mystères.

La dernière semaine fut celle des adieux du père de famille. Nous ne soulèverons pas le voile de cette intimité sacrée qui suffirait à montrer à quel point la tendresse humaine peut s'unir à la sainteté chrétienne bien plus héroïque que le stoïcisme, parce qu'elle ne recherche pas une insensibilité factice. La famille d'Adolphe Monod a recueilli de ses lèvres mourantes cette belle pensée : « Épictète disait : O douleur, tu ne me feras jamais avouer que tu es un mal. Le chrétien, lui, dit : Je te forcerai à avouer que tu es un bien. »

Le samedi 6 avril il s'endormait en Dieu. Le mardi suivant il était conduit à sa tombe au milieu des pleurs de son Église et du deuil profond de tout le protestantisme français qui lui rendait hommage par ses représentants. Nulle parole n'était capable de rendre la douleur, le respect attendri, la reconnaissance des survivants.

Dans son avant-dernier sermon prononcé au temple de l'Oratoire, pendant l'hiver 1855, alors qu'il était déjà tellement miné par le mal qu'il ne savait s'il pourrait achever son discours, Adolphe Monod s'était attaché à dépeindre énergiquement les misères et surtout la médiocrité de notre vie religieuse. On l'entendit soudain s'écrier avec un accent vibrant que j'entends encore : « Il faudra qu'on sache, quand je ne serai plus, que je n'étais pas content de ce christianisme-là, tandis que j'étais dans ce

corps. » Il y avait là comme un ardent appel à cette Église de l'avenir qui était de plus en plus l'objet de ses désirs et de ses efforts. C'est ainsi que se réunissaient en lui la joyeuse certitude de la vérité et l'aspiration ardente jusqu'à en être poignante, vers un plus haut idéal de vérité et de sainteté, ou plutôt vers une réalisation plus pleine du type de perfection apparu dans le Christ. C'est ce divin mélange qui fait les chrétiens de grande race et qui unit chez un saint Paul et un Pascal, les joies immenses et les tristesses infinies, car l'amour, quand il est vrai et profond, atteint le plus haut degré de la félicité et de la souffrance, heureux de posséder son Dieu, triste de ne pas le posséder et le glorifier assez, inconsolable des pertitions et des révoltes qui l'entourent. Telle fut la joie léguée à l'Église par l'homme de douleur, une joie trempée des larmes de la charité, mais illuminée de ses rayons célestes. C'est pour avoir eu profondément empreint dans le cœur ce double trait du Christ, qu'Adolphe Monod fut un des plus puissants témoins de l'Évangile éternel.